



AFRICA'NTI



<http://www.africanti.org/>

LES MEMOIRES D'AFRICA'NTI

**L'INTERNET AU SENEGAL : MODES
D'INSERTION, DIFFERENTS USAGES ET
RESEAUX DE COMMUNICATION MIS EN
PLACE PAR LES ONG DAKAROISES.**

Sous la direction d'Annie Chenau-Loquay



L'INTERNET AU SENEGAL :

MODES D'INSERTION, USAGES ET

RESEAUX DE COMMUNICATION DES ONG

DAKAROISES.

« C'est l'Abbé Pierre qui s'est le premier rendu compte du pouvoir des médias dans la lutte contre la pauvreté. A chaque génération son vecteur d'informations. La radio pour Emmaüs, la télévision pour les French Doctors ; et aujourd'hui, Internet pour un nouveau type d'engagement humanitaire. »¹

¹ Castier Claire-Hélène. Retour sur investissement solidaire. Monde Informatique, n° 947, 12 juillet 2002. p25

Sommaire

L'INTERNET AU SENEGAL :	2
MODES D'INSERTION, USAGES ET RESEAUX DE COMMUNICATION DES ONG DAKAROISES.	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
METHODOLOGIE	15
PREMIERE PARTIE : STATUT ET COMMUNICATION DES ONG SENEGALAISES.	17
I. LES ONG AU SENEGAL : STATUT ET LOCALISATION.	17
<i>1.1) Le contexte d'émergence des ONG et les raisons de leur éclosion.</i>	17
1.1.1) L'influence des politiques économiques et sociales.	17
1.1.2) Les raisons de l'éclosion des ONG.	18
<i>1.2) Le cadre juridique et institutionnel des ONG du Sénégal</i>	19
<i>1.3) Caractéristiques des ONG intervenant au Sénégal.</i>	20
1.3.1) Les difficultés de définir une typologie des ONG Sénégalaises.	20
1.3.2) Répartition des ONG au Sénégal : un ancrage urbain.....	22
1.3.3) Concentration des ONG dans les quartiers centraux de Dakar.	24
1.3.4) Les différents secteurs d'intervention : les projets NTIC sont encore méconnus.	25
1.3.5) Dépendance des ONG pour leur projet et pour leur propre survie.....	27
II. MODES D'INSERTION ET USAGES DES NTIC DANS LES ONG DU SENEGAL.	28
<i>2.1) L'arrivée d'Internet au Sénégal via l'ORSTOM et l'ONG ENDA.</i>	28
<i>2.2) Les différents usages d'Internet par les ONG.</i>	29
2.2.1) Les débuts de la recherche d'informations sur les bases de données.	29
2.2.2) L'aspect « vitrine » des sites Web pour les ONG sénégalaises.....	30
2.2.3) OSIRIS, un des principaux acteurs de l'Internet au Sénégal.	32
2.2.4) L'usage principal se limite souvent à la messagerie électronique.....	34
<i>2.3) Des utilisations encore trop limitées mais des initiatives intéressantes.</i>	37
2.3.1) La sous-utilisation de l'outil Internet au sein des ONG.	37
2.3.2) Internet, un outil de communication principalement en direction de l'International.	38
2.3.3) Création d'un Cyber Espace, centre réservé aux personnels des ONG membres du CONGAD.	39
DEUXIEME PARTIE : L'INITIATIVE ACACIA, POU MON FINANCIER DES PROJETS NTIC REALISEES PAR LES ONG SENEGALAISES ET AUTRES INITIATIVES.	42
I. L'INITIATIVE ACACIA DU CRDI : ENTRE DISCOURS ET RESULTATS CONCRETS SUR LE TERRAIN.	43
<i>1.1) Le concept original d'Acacia et ses principaux objectifs lors de sa création.</i>	43
<i>1.2) Les projets financés par l'Initiative Acacia en faveur des NTIC au Sénégal.</i>	45
1.2.1) Des secteurs bien ciblés sont concernés par les financements.	45
1.2.2) Des financements sur le long terme mais un manque total de rigueur dans les évaluations.	47
1.2.3) Description des principaux projets financés par le CRDI.	47

1.3) Premières conclusions des différentes expériences de l'Initiative Acacia au Sénégal.	62
1.3.1) Des résultats encourageants.....	62
1.3.2) ...mais le problème de la pérennisation subsiste.	63
II. DEUX USAGES ORIGINAL D'INTERNET A DAKAR.	64
2.1) Yinternet.org, une aide à la création de cyber -café et les formations en informatique.	64
2.2) L'UJOA (Union des journalistes de l'Ouest Africain) et l'utilisation des NTIC par les journalistes... ..	66
2.3) Une politique de « laisser agir » de l'Etat vis à vis des ONG.	68
TROISIEME PARTIE : LA GALAXIE ENDA TIERS MONDE ET SON ESPACE	
COMMUNICATIONNEL.....	70
I. ENDA TM ET LA COMMUNICATION AVANT TOUT.....	70
1.1) Historique de l'ONG ENDA et de son implantation au Sénégal.	70
1.2) ENDA et la communication en réseaux.	71
1.3) Des usages spécifiques d'Internet : fournisseur d'accès et maison d'édition.....	73
1.3.1) ENDA est un fournisseur d'accès.	73
1.3.2) ENDA et son bureau des diffusions.....	74
II. LES PROJETS PROGRAMMES D'ENDA ET LA PROMOTION DES NTIC.....	75
2.1) ENDA et son cheval de bataille depuis le départ : l'économie populaire.	75
2.1.1) L'économie populaire urbaine, levier d'un autre développement.	75
2.1.2) Intégrer le projet aux communautés de base.	76
2.1.3) L'Ecopole.....	77
2.2) Les programmes -NTIC mis en route par ENDA.	78
2.2.1) Le projet ENDA Cyberpop -Bombolong au service des organisations populaires.	78
2.2.2) ENDA Energie et le projet LEAD de mise en réseau des leaders africains.	83
2.2.3) Les TIC à l'appui du programme des femmes pour l'égalité de genre au Sénégal, une action en partenariat ENDA-SYNFEV et Siggil Jigéen.....	84
2.3) Le réseau ENDA : communications entre local et global.....	87
CONCLUSION	90
BIBLIOGRAPHIE.....	93
LISTE DES ABREVIATIONS	99
ANNEXES	100

INTRODUCTION

Ce travail de recherche s'inscrit et a été financé dans le cadre d'un programme de recherche du laboratoire REGARDS, unité mixte de recherche CNRS/IRD à Bordeaux. Le projet Africanti observe au présent l'implantation, l'impact et les usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans le secteur de l'échange en Afrique de l'Ouest. Africanti² est un groupe de recherche pluridisciplinaire, en partenariat avec des universités du Sud. Les travaux associent une approche sur la demande en moyens de communication, les usages qui en sont fait et les besoins, avec une attention particulière portée au secteur du commerce, ainsi qu'une approche sur l'offre d'équipements, le déploiement de réseaux et les outils.

En se penchant sur le monde des organisations non-gouvernementales (ONG) nous avons voulu diversifier les approches. En effet, après les commerçants, le secteur informel et les migrants (sujets déjà étudiés par les chercheurs d'Africanti), l'analyse des ONG peut être une nouvelle « porte d'entrée qui constitue des analyseurs d'autres phénomène »³, un nouvel axe de recherche pour étudier l'arrivée de l'Internet en Afrique et ses différentes pratiques.

« Depuis quelques années maintenant, plusieurs géographes français ainsi que des représentants d'autres disciplines des sciences sociales essaient de baliser ce que nous pourrions appeler, des chantiers de recherche sur la question de la société de l'information.⁴ » Parmi ces pionniers, Henry BAKIS et Christian VERLAQUE, sont les fondateurs de la commission du CNG⁵ « Géographie des Communications et des Télécommunications ».

Pour Henry BAKIS, l'orientation principale de cette commission est de « contribuer à l'essor d'une géographie des Télécommunications et des systèmes d'informations, qui constituent l'un des leviers de l'aménagement du territoire (désenclaver les territoires, améliorer les performances économiques, et permettre par diverses formes de télé-activités, une connexion inédite entre le niveau global et le niveau local)⁶».

² Voir le site <http://www.africanti.org>

³ De Sardan Olivier. Ce que pourrait être un programme de recherche sur les ONG. In Deler J.-P, et al. ONG et Développement : Société, économie, politique. Paris : éditions Kathala, 1998. p 23-27.

⁴ Eveno Emmanuel, Networks and communications studies, netcom, Vol 11, n°2, p431-p457

⁵ Centre National de Géographie

⁶ Bakis Henry dans le rapport 1995 de la commission.

Il est vrai que désormais la question du « poids » des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur les sociétés est grandissante. Les NTIC englobent toutes les technologies qui transmettent les informations et facilitent différentes formes de communication entre les êtres humains (dont les acteurs économiques) et les systèmes électroniques et entre les systèmes électroniques eux-mêmes. Les grands réseaux de téléphonies fixes et de téléphonies mobiles recouvrent déjà toute la planète. Internet quant à lui se déploie sur les territoires à vitesse « grand V ». Il est alors important pour la Géographie, d'étudier l'impact de ces nouveaux outils sur les sociétés, ainsi que leur poids dans la relation Homme /Territoire.

Qu'est ce qu'une ONG ?

Il existe de nombreuses définitions du terme ONG :

En s'intéressant à la terminologie ONG, on découvre qu'elle est issue du vocabulaire de l'ONU. En effet, le terme y désignait ces associations de personnes siégeant comme observateurs. Ainsi, pendant longtemps, le terme « non-gouvernemental », tel qu'il était admis, ne se définissait que dans un rapport négatif au gouvernement, c'est-à-dire à l'Etat, et non dans un rapport positif à la totalité des individus qui fondent les Etats.

Le terme ONG est utilisé par opposition aux structures qui dépendent de l'Etat. Il désigne les associations régies par la loi de 1901, à but non lucratif et intervenant dans le cadre de la solidarité internationale. Le sigle est la traduction française de NGO (non governmental organization) et reste le terme le plus employé sur le terrain.

Selon l'Union des associations internationales, une ONG est une association composée de représentants appartenant à plusieurs pays et qui est internationale par ses fonctions, la composition de sa direction et les sources de son financement. Elle n'a pas de but lucratif et bénéficie d'un statut consultatif auprès d'une organisation intergouvernementale. Les ONG répondant à cette définition sont à peu près 30.000 dans le monde. Néanmoins, lors des campagnes et des mobilisations internationales contre la dette ou contre l'OMC (organisation mondiale du commerce), des associations des pays en développement qui n'ont pourtant pas de vocation internationale dans leur objet social et ne peuvent donc pas être qualifiées d'ONG, ont pu s'associer à ces campagnes et ainsi être considérées comme des ONG ou du moins affiliées à des collectifs d'ONG, ce qui laisserait penser qu'il existe des centaines de

milliers d'ONG dans le monde. Pour Vincent David⁷ « la seule solution pour dépasser ce problème sémantique serait de rejeter la définition de l'Union des associations internationales et de ne considérer comme ONG que les associations travaillant en faveur du développement humain, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, du développement durable et de la paix. »

Pour Moussa Ba⁸ c'est « en considérant la tendance affirmée des ONG en faveur des populations, le qualificatif « associations citoyennes » serait probablement plus approprié de nos jours afin de se départir du terme ambigu d'ONG. »

Au Ministère de la Femme, division ONG, à Dakar, la définition est la suivante : « les ONG sont des associations à but non lucratif dont l'objet déclaré est d'aider les populations les plus défavorisées à accéder à une meilleure qualité de vie et constituent aujourd'hui de véritables partenaires dans le système de coopération internationale. Généralement leurs actions se caractérisent par la forte implication des populations dans la prise de décisions et la conduite des opérations, par la souplesse, la petite taille et la diversité des interventions et enfin par l'importance accordée au savoir faire et aux moyens locaux. »

Dans une optique de simplification de notre travail de recherche, nous nous sommes arrêtés à la définition donnée par le gouvernement sénégalais et nous intéressant de ce fait aux ONG reconnues comme telles par le Ministère de la Femme. Cependant, au cours de cette étude nous avons eu l'occasion de nous pencher sur certains travaux réalisés par des organismes « non-ONG » mais au statut d'associations ou encore d'observatoire, et œuvrant également dans un but non lucratif.

Les ONG jouent souvent le rôle de médiateur et d'intermédiaire entre le gouvernement, les institutions internationales, les bailleurs de fonds et les populations locales. Elles ne sont ni les populations destinataires, ni les bailleurs de fonds mais leur fonction d'intermédiation est centrale et s'effectue à tous les niveaux, de l'international au local.

Une de leur principale tâche est de travailler et d'aider les personnes à devenir acteur de leur propre développement.

Malgré tout, il reste important de ne pas oublier la relation de dépendance (par exemple avec les bailleurs de fonds institutionnels) qui existe entre les différentes institutions, ainsi que les

7 David Vincent. Les ONG comme vecteurs de la mondialisation de l'opinion publique. GERM, Mémoire de DEA, Sciences Politiques, Université Dauphine, novembre 1999.

8 Ba Moussa. Le mouvement ONG au Sénégal, outil de développement participatif. Les Cahiers du CONGAD, n°1, Dakar, 1999. p 11-29

relations de concurrence dans la recherche de partenaires nouveaux. On peut alors se poser la question de la crédibilité de certains discours qui se veulent très développementalistes et qui ne rendent pas beaucoup d'effets sur le terrain de même que la question de la marge de manœuvre dont dispose les ONG.

Pour reprendre les propos d'Olivier de Sardan, « le capital social (c'est à dire le stock de relation) d'une ONG est une ressource immatérielle décisive »⁹ et pour l'entretenir, quatre conditions essentielles sont à remplir:

- Informer : faire connaître au public une situation, un état des choses sur une question donnée, un programme d'intervention. L'information emprunte deux directions, une vers l'extérieur et l'autre à l'intérieur même de la structure entre les différents membres du personnel de l'organisation.
- Communiquer : la communication est essentielle pour entretenir le réseau de relation.
- Sensibiliser : faire prendre conscience au public, aux bailleurs de fonds, aux gouvernements d'une situation en particulier dans la recherche de financement. Mais la sensibilisation peut aussi se faire au niveau des populations que l'ONG veut toucher dans ses projets.
- Se faire connaître : il est essentiel pour les organisations d'avoir une image reconnue, de paraître plus crédible aux yeux des donateurs potentiels et de mobiliser plus facilement les foules.

Ces quatre points rejoignent un concept commun, la communication, c'est à dire tout ce qui permet aux collectivités de se représenter, d'entrer en relations les unes avec les autres, et d'agir sur le monde. Communiquer est le propre de l'homme qui est un animal social. Depuis la naissance de l'écriture jusqu'au Wap, beaucoup de chemins ont été parcourus. Les inventions n'ont cessé de se multiplier et de se moderniser, afin d'aller toujours plus vite dans la transmission de l'information. La fulgurante accélération technologique dans ce domaine et la profusion d'outils de plus en plus performants rendent obsolètes ceux qui, il y a quelques temps encore se trouvaient à la pointe de l'évolution.

Pour Dominique Wolton¹⁰ « la communication est une très vieille question de l'humanité, l'explosion des techniques depuis un siècle en a considérablement modifié le statut. Celle-ci

⁹ Ibid.

est devenue de plus en plus efficace en passant du téléphone à la radio, de la télévision à l'informatique, et aujourd'hui aux multimédias.

Les ruptures introduites par ces techniques (téléphone, radio, télévision, cinéma, informatique) ont été si violentes, et menées à un rythme si rapides qu'elles ont l'air d'être là depuis toujours. Aujourd'hui l'idée de progrès est strictement identifiée aux nouvelles techniques de communication. Elles sont le symbole de la liberté et de la capacité à maîtriser le temps et l'espace, un peu comme la voiture, dans les années 30. Trois mots sont essentiels pour comprendre le succès des nouvelles techniques : autonomie, maîtrise et vitesse. Et c'est par là que les nouvelles techniques acquièrent une dimension sociale : elles représentent un peu « une nouvelle chance » pour tous ceux qui ont raté la première. »

Dans ce même courant de pensée et concernant les pays en voie de développement, Annie Chenau -Loquay ajoute que « les NTIC jouent un rôle croissant dans l'organisation des sociétés industrielles et pénètrent dans les sociétés du Sud. » Mais se pose une question fondamentale, à savoir, « les NTIC sont-ils les vecteurs d'un développement des activités de production de base qui peuvent amener plus de bien être à l'ensemble des populations pauvres ou vont-ils accentuer encore les inégalités sociales et spatiales ? »¹¹

Parmi celles que l'on appelle aujourd'hui les NTIC, Internet se trouve en pôle position et c'est sur cette technologie nouvelle que nous avons choisi de centrer notre étude car elle constitue à ce jour le plus grand réseau du monde. Internet est issu du réseau Arpanet, qui fut conçu dans les années 1960 pour le département américain de la Défense. Réseau à usage militaire, Arpanet s'étendit alors progressivement aux universités américaines dans les années 1970, avant d'être remplacé en 1990 par le réseau Internet, destiné dans un premier temps à la recherche civile. En 1991 fut mise au point l'interface d'Internet appelée World Wide Web, qui permit d'ouvrir le réseau au grand public en simplifiant les procédures de consultation des sites. Aujourd'hui, Internet permet à tout individu d'accéder à distance à une pléthore de données se présentant sous divers formats : textes, bases de données, images, vidéos, etc. Il permet de desservir une vaste population sans imposer à quiconque d'importants déplacements et la rapidité prime par rapport aux moyens traditionnels. D'autres services tels que la recherche d'information, les transferts de fichiers (acquisitions de livres, de périodiques

10 Wolton Dominique. Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias. Paris : éditions Flammarion, 1999. 240p

11 Chenau-Loquay Annie. Disponibilités et usages des technologies de la communication dans les espaces de l'échange au Sénégal. In Chenau-Loquay Annie (coord.). Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Paris : Edition Karthala, 2000. p. 247-280.

ou d'articles) et l'interrogation de base de données sont disponibles, mais c'est surtout le service de la messagerie électronique qui est le plus largement utilisé.

Le nombre d'utilisateurs ne cesse d'augmenter comme nous pouvons le constater dans le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau n°1 : Nombre d'Internautes dans le monde en mars 2002 :

Date	Nombre (en millions)
mars-02	544,2
août-01	513,41
juil-01	507,92
juin-01	478,7
mai-01	462,57
avr-01	460,87
mars-01	458,11
févr-01	455,55
janv-01	455,55
déc-00	451,04
nov-00	407,1
oct-00	381,79
sept-00	377,65

Source : NUA et <http://www.journaldunet.com>

Tableau n°2 : Estimation du nombre d'internautes dans le monde en septembre 2001.
(*note : la zone Asie /Pacifique comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande)

Zones	Nombre (en millions)
Afrique	4,15
Asie /Pacifique*	143,99
Europe	154,63
Moyen Orient	4,65
Canada & USA	180,68
Amérique latine	15,33
Total Monde	513,41

Source : NUA et <http://www.journaldunet.com>

Comme nous pouvons l'observer sur ce tableau, le continent africain reste en retrait en représentant seulement 0,8% des internautes dans le monde.

Pour l'heure, la plupart des PED (pays en développement) sont restés largement à l'écart de la « révolution » des TIC, ce qui conduit à évoquer l'apparition d'une fracture numérique. L'explosion de cette économie fondée sur la connaissance est à la fois source d'inquiétude et d'espoir. En Afrique, l'introduction des NTIC démarre doucement. En 2001, tous les pays sont désormais connectés à Internet, alors qu'en 1995 seuls trois pays l'étaient. Mais cette expansion reste un phénomène urbain, focalisé sur les capitales. Surtout, plus des 3/4 des utilisateurs d'Internet se situent en Afrique du Sud.

Sur les 770 millions d'Africains:¹²

- 1 sur 40 a une ligne téléphonique fixe (20 millions d'abonnés)
- 1 sur 130 a un ordinateur (5,9 millions d'utilisateurs)
- 1 sur 150 utilise l'Internet (5,5 millions d'utilisateurs en février 2002)

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) en général s'est accrue rapidement dans la plupart des zones urbaines africaines. Mais malgré les tendances encourageantes apparues ces dernières années, les différences entre les niveaux de développement de l'Afrique et du reste du monde sont encore plus grandes dans le domaine des TIC qu'elles ne le sont dans d'autres domaines plus traditionnels du développement.

Au Sénégal, pays de notre étude, c'est à la fin des années 80 que les premiers nœuds d'accès à Internet sont implantés, d'un côté par un organisme de recherche français, l'ORSTOM via son réseau RIO (réseau intertropical d'ordinateurs), et de l'autre côté par ENDA Tiers Monde, une ONG internationale qui agit en l'espèce comme représentant d'une ONG basée à Londres, l'Alliance For Progressive Communication (APC). Au Sénégal, l'ONG ENDA a été la première à comprendre l'intérêt d'utiliser les NTIC, les autres ONG siégeant ont rapidement suivi le pas.

A ce niveau là, il est intéressant de se questionner sur les apports réels d'Internet au sein même du réseau des ONG. Quelles sont les principales utilisations qui en sont faites et pourquoi ? Internet vient-il consolider un réseau de relations déjà existant ou en crée-t-il de nouveau ? L'arrivée de cet instrument de communication a-t-il changé la façon de travailler du personnel des ONG Dakaroises ? En terme de déplacement ? de coût ? Y'a t'il des différences entre les ONG internationales et les ONG Sénégalaises ? Quel est l'apport réel d'Internet ?

L'entrée du Sénégal dans la société de l'information se fait en effet dans un contexte économique et social particulièrement difficile. Signe de l'aggravation de la crise, la part du nombre d'actifs du secteur informel dans la population active n'a cessé de s'accroître, le taux de chômage urbain est de 29%, le Sénégalais moyen dispose d'un revenu annuel de 530 dollars US et 33% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. De plus, le Sénégal supporte un fort endettement extérieur (3 865 millions de dollars US) et les déficits sociaux sont de plus en plus lourds.

La population sénégalaise qui s'élève à 8.6 millions d'habitants, connaît un rythme d'accroissement très rapide (2,7% par an). Sa structure se caractérise par l'importance des jeunes et des femmes, puisque les moins de 20 ans représentent 58 % de l'ensemble et les femmes comptent pour 52 % du total. Aujourd'hui, 45 % de la population vit dans les villes, mais compte tenu du rythme d'urbanisation élevé, les projections laissent envisager que ce chiffre sera de 63% en 2025. On note par ailleurs un grand déséquilibre dans la répartition spatiale de la population puisque la région de Dakar concentre à elle seule 22% de la population totale sur une superficie représentant 0,3% du territoire national.¹³

On a coutume de dire qu'en Afrique « Internet sera communautaire ou ne sera pas ». Les accès sont et resteront nécessairement collectifs. Le coût d'un ordinateur, d'un modem, d'un onduleur et d'une imprimante s'élève à environ 1 500 000 FCFA. Au Sénégal, le salaire mensuel minimum est d'environ 35 000 FCFA par mois. Il faut développer des points d'accès publics au Réseau, par le biais d'actions associatives. Pour avoir accès à Internet au Sénégal, il vaut mieux habiter dans une grande ville et rares sont encore les personnes qui peuvent se permettre de posséder leur propre ordinateur. Les télécentres offrent de plus en plus de connexion à Internet, d'autres espaces sont uniquement voués à Internet, ce sont les Cyber Café et les Cyber Attaya (cyber thé), enfin, des associations et des ONG installent des ordinateurs reliés à Internet dans des centres ou des lycées. En 2001, il y avait à Dakar 95 points d'accès à Internet¹⁴.

C'est dans ce sens là qu'œuvrent certaines ONG Dakaroises par le biais de projets en faveur des NTIC au service de la population. « Le concept de projet est au cœur de la machinerie du développement, comme l'outil privilégié de toutes les politiques d'aide. Dans sa conception la

12 Jenssen Mike, : <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>, février 2002.

13 Sagna Olivier. Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : Un état des lieux.

Dakar : UNRIDS, janvier 2001. 61p.

14 Source : Recensement non exhaustif effectué par Yinternet.org en juin 2001.

plus courante, le projet est une entreprise limitée dans le temps, en quelques grandes étapes : identification, conception, étude de faisabilité et de rentabilité, recherche de financement, montage institutionnel, installation et lancement, réalisation de différents volets, suivi -évaluation et évaluation finale. On s'attend à des résultats conformes à ce qui était prévu au moment de la conception. Le temps s'imposant comme élément déterminant, le projet répond à des échéances précises et les résultats se doivent d'être acquis dans des délais strictement définis, en général quelques années, tandis que les moyens ne sont disponibles que durant le temps du projet. C'est pourquoi la planification et la programmation occupent une place centrale dans leur conduite.

« Après le projet, il doit y avoir plus de choses visibles qui doivent être mieux qu'avant »¹⁵. Les techniques d'évaluation sur -valorisent ce point de vue, on compare l'avant et l'après pour justifier la poursuite du financement.

La participation des populations à la conception et à l'exécution de projets fait partie des évolutions récentes du concept projet.»¹⁶ Qu'en est-il des projets NTIC financés et mis en place par les ONG au Sénégal ? Sont-ils nombreux ? Quels sont les impacts réels ? Sont-ils source de développement pour les populations concernées ?

Le but de ce mémoire est de s'interroger sur les impacts réels d'Internet dans le mode de travail des ONG Dakaroises et à travers elles, de mieux comprendre les impacts que cet outil a sur les populations par le biais des projets de développement. Cette étude se réalisera sur plusieurs niveaux d'échelle, tout d'abord, dans une première partie nous nous intéresserons au statut des ONG Sénégalaises et en particulier Dakaroises, afin de mieux cerner leur territoire d'intervention, leurs objectifs vis à vis du gouvernement et enfin l'insertion d'Internet au sein de ces organisations. Nous verrons quels sont les principaux usages qui en sont fait, les difficultés et les attentes, ainsi que les impacts de cette nouvelle technologie sur leur réseau de relation.

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons tout particulièrement au réseau d'ONG qui dépendent des financements du CRDI, principal bailleur de fond qui finance des projets en faveur des NTIC dans le cadre de l'Initiative Acacia. Nous étudierons plusieurs projets NTIC et tenterons d'aborder cette étude avec un regard critique, en particulier en ce qui concerne les

15 CHAUVEAU JP et LAVIGNE DELVILLE P. Communiquer dans l'affrontement : la participation cachée dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés. In DELER J.P, FAURE Y-A et ROCA J.P. ONG et Développement : Société, économie, politique. Paris : Editions Karthala, 1998. p193-213

16 Ibid.

principaux résultats et en nous attardant sur la question de la durabilité. Nous verrons également que certaines associations non-relées au CRDI ont des projets en faveur des NTIC originaux.

Enfin, notre troisième partie sera entièrement consacrée à l'ONG ENDA, organisme précurseur dans l'utilisation des NTIC et qui a fait de la communication son cheval de bataille. Par le biais de cette ONG, nous verrons se dessiner son réseau de relations locales et internationales, sur différents niveaux d'échelles, reliés entre elles par des communications Internet.

METHODOLOGIE

La définition des termes du sujet a pris du temps, le sujet a évolué au cours de l'année. Au début, nous pensions travailler sur les usages d'Internet dans les quartiers défavorisés de Dakar, cependant, nous nous sommes vite aperçus que si il y avait un accès aux NTIC dans ces quartiers, c'est parce que les ONG et associations y jouaient un rôle important. Il nous a donc paru intéressant de prendre les ONG comme une porte d'entrée pour étudier l'impact de l'introduction d'Internet au Sénégal et au sein de ces organisations.

La première phase de notre travail a débuté par de nombreuses recherches bibliographiques sur les questions suivantes : les ONG et le développement, en trouvant un appui très important dans le livre *ONG et Développement sous la direction de Jean-Paul Deler*, collectifs de contributions sur des thèmes très variés concernant le mode de travail des ONG. Une large documentation tirée de revue, de livres traitant des nouvelles technologie de l'information et de la communication a été utilisée. En particulier le livre *Enjeux de la communication en Afrique de l'Ouest sous la direction d'Annie Chenau Loquay*. Le rapport d'*Olivier Sagna, Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : Un état des lieux*, nous a été très utile tout au long de cette année afin de mieux comprendre l'insertion des NTIC au Sénégal.

De nombreuses recherches ont également été effectuées sur Internet, base de données immense. Les sites www.africanti.org et www.osiris.sn ont été tout particulièrement consultés du fait de l'importance des documents sur les NTIC et l'Afrique qu'ils contiennent. Naviguer sur Internet nous a permis de visiter les sites de certaines ONG et ensuite de se rendre compte nous même sur le terrain des différences entre les discours et les usages réels.

Notre étude sur le terrain s'est déroulée sur une période de trois mois, entre mars et juin 2002. Il a été difficile de récolter les informations qui nous intéressaient du fait d'une sous-information, d'un manque total d'évaluation sur les projets en cours.

Nos enquêtes sont restées centrées dans la ville de Dakar. Nous avons enquêté auprès de l'Ambassade de France, du Ministère de la Femme, du personnel des ONG, du CONGAD, des organismes internationaux comme le CRDI et OSIRIS. Nous avons rencontré des populations touchées par les projets en nous rendant à La Fête de l'Internet, dans des quartiers

très pauvres à Barak, dans les lycées pour le projet du GEEP, assisté au fonctionnement de la médiathèque du FORUT, en se rendant dans les centres de documentation pour essayer de se documenter sur ce sujet, peu traité à ce jour, à l'EBAD, à la bibliothèque du CRDI, celle du FORUT, de l'IRD.

Nous n'avons pris connaissance du rapport de M. Abdou Salam Fall que très tardivement, il expose les ONG et leurs utilisations d'Internet. Il a été très compliqué de prendre connaissance de ce rapport. Ce document n'existant que sous forme de brouillon, il n'est pas encore publié. Pourtant les informations qu'il détient ont été très utiles dans notre travail.

Nous avons aussi pu diffuser un questionnaire par le biais du CONGAD, les résultats escomptés ne sont pas assez significatifs du fait des non-réponses qui dominent à 90%. Cependant, quelques conclusions intéressantes nous ont été utiles.

La rencontre avec le personnel travaillant dans les ONG se fait généralement sans problème, ils ont donné beaucoup de leur temps pour répondre à nos questions. Il n'y avait pas d'entretiens fixes, la discussion était dirigée dans le sens de notre problématique, avec des questions ouvertes afin de recueillir le maximum d'informations sur un sujet qui s'est avéré être très vite assez limité dans la mesure où généralement les gens ne connaissent pas les véritables impacts, les retombées de l'arrivée d'Internet. Nombreux sont ceux qui ne sortaient pas du discours généraliste et optimiste de l'ONG, voyant en moi, un moyen de se faire connaître et de se faire un peu de publicité à travers mon mémoire, manquant totalement de sens critique et d'objectivité. Afin d'approfondir plus, nous sommes allés voir les gens plusieurs fois, en insistant pour qu'une relation de « confiance » se crée et que l'on nous donne enfin accès à des informations plus intéressantes et plus détaillées.

Autre point de détail non négligeable à souligner est le manque de sources concernant les ONG intervenant au Sénégal. Leur gestion n'est pas rigoureuse. Elle est mal gérée, il y a des problèmes de coordination entre les différentes institutions ainsi que des problèmes d'analyse des résultats et du manque d'évaluations sur les projets en route. Tout ceci fait que certaines données manquent de crédibilité et sont discutables.

PREMIERE PARTIE : Statut et communication des ONG Sénégalaises.

Au Sénégal, les ONG se sont installées dans un contexte politico-économique bien particulier, en quelques années leur nombre s'est multiplié, et elles jouent un rôle de plus en plus important dans la société civile sénégalaise. Tout au long de cette partie, nous nous intéresserons aux ONG Sénégalaises en général afin de mieux comprendre leur localisation, leurs actions et leurs secteurs d'intervention. Communiquer est un des soucis principaux des ONG, les NTIC ont très vite connu du succès au Sénégal, comme partout dans le monde. En nous penchant plus précisément sur Internet, nous tenterons de voir comment cette nouvelle technique a été introduite au Sénégal, comment les ONG se la sont appropriée et quels usages en sont fait au sein de ces organisations.

I. Les ONG au Sénégal : statut et localisation.

1.1) Le contexte d'émergence des ONG et les raisons de leur éclosion.

« L'arrivée des ONG au Sénégal et des associations de base ne peut se comprendre sans une référence aux différentes politiques économiques et sociales adoptées par l'Etat face aux dures réalités vécues par les populations au cours des années 70 (années de sécheresse, de déstabilisation mondiale suite aux chocs pétroliers). »¹⁷

1.1.1) L'influence des politiques économiques et sociales.

La vie politique fut dominée, depuis l'indépendance en 1960, par l'Union progressiste sénégalaise (UPS) alors dirigée par Léopold Sedar Senghor. En 1970, un amendement à la Constitution autorise le multipartisme. A la fin de 1980, Senghor démissionne et Abdou Diouf, son Premier ministre depuis 1970, assure la présidence. Lorsque Diouf et le parti

socialiste remportent les élections de 1988 avec une large majorité, les mouvements d'opposition manifestent violemment dans les rues de Dakar et le gouvernement proclame l'état d'urgence.

A l'indépendance, le socialisme africain, associé un peu plus tard à la négritude et à la francophonie, donne les références de base à l'activité politique, sociale et économique: l'idéologie de l'encadrement fonde l'extension démesurée du domaine de compétence d'un Etat omnipotent.

C'est ainsi que des mécanismes et des structures d'encadrement étatique, relayés et contrôlés par les intermédiaires que sont les leaders ethniques, religieux ont été mis en place. La classe dirigeante devient la seule dispensatrice de prestige social. Elle tarit toutes les autres sources de discours et de pratiques autonomes d'accumulation. Ainsi, la gestion politique de l'économie et de la société accentue petit à petit l'irresponsabilité et la mauvaise gouvernance. La sécheresse qui commence dans les années 70, les chocs pétroliers, la crise de l'arachide inaugurent une nouvelle conjoncture économique dans le pays. Celle-ci provoque les interventions du FMI (fond monétaire international) et de la Banque Mondiale avec l'adoption des P.A.S (politiques d'ajustement structurel) qui détruisent petit à petit tous les mécanismes de régulation sociale. Non seulement les programmes d'ajustement ont abouti à un endettement sans cesse accru, mais ils ont en outre simultanément entraîné une baisse des revenus des populations locales (suite aux licenciements, à la suppression de services publics, etc.) et une hausse des prix (suite à une TVA élevée, à la libéralisation des prix, etc.).

C'est dans ce contexte que sont apparues les premières ONG sénégalaises animées pour la plupart par des intellectuels critiques à l'égard des projets étatiques.

1.1.2) Les raisons de l'éclosion des ONG.

Les origines de l'éclosion des ONG sont liées essentiellement à des problèmes climatiques et écologiques, à l'échec des politiques agricoles ainsi qu'à la mauvaise gestion des nombreux financements extérieurs et de la misère des paysans issue du « système d'encadrement et de soumission » dans lequel ils étaient confinés.

17 BA Moussa. Le mouvement ONG au Sénégal, outil de développement participatif. Les cahiers du CONGAD, n°1, Symposium sur l'identité des ONG.

L'ouverture démocratique et le multipartisme ont été par la suite des facteurs facilitants. La nécessité de définir de nouvelles politiques de développement et de nouvelles approches apparaissait comme une exigence des ONG animées par des théories reposant sur le modèle de développement intégré et endogène à la base.

Aussi, à la fin des années 70, du fait de l'intensification de la crise économique et du désengagement de l'Etat, notamment dans l'encadrement et le financement de la production, les ONG ont renforcé leurs interventions dans le champ du développement plus particulièrement en milieu rural. Elles se présentent alors comme des alternatives de développement en réponse aux programmes d'austérité du gouvernement.

Ce sont des associations à but non lucratif dont l'objet déclaré est d'aider les populations les plus défavorisées à accéder à une meilleure qualité de vie et qui constituent aujourd'hui de véritables partenaires dans le système de coopération internationale.

1.2) Le cadre juridique et institutionnel des ONG du Sénégal¹⁸.

Au Sénégal, les ONG qui sont des associations de droit commun sont régies par le Code des Obligations civiles et commerciales (les ONG nationales).

Ainsi avant leur reconnaissance en qualité d'ONG, la conformité de leurs statuts avec les textes et règlements en vigueur est examiné :

- la Loi de 1901 sur les associations de droit commun,
- la Loi 68-08 du 26 Mars 1968 sur les mêmes associations,
- la Loi 76-040 du 16 Janvier 1976 sur les associations à but d'éducation populaire, sportive et culturelle,
- le Décret 76-199 du 17 Février 1976 fixant les conditions d'octroi et de reconnaissance d'utilité publique aux associations,
- la Loi 84-37 du 11 Mai 1984 sur les Groupements d'Intérêt Economique,
- les textes réglementaires et législatifs relatifs aux organismes de bienfaisance et qui sont propres à leurs différents pays d'origine (ONG étrangères).

¹⁸ Ministère de la famille et de la solidarité nationale, Direction du Développement Communautaire

Pour organiser l'intervention des ONG, le Décret 80-799 du 28 Juillet 1980 a été pris, mettant en place la Direction du Développement Communautaire dont la division des ONG est chargée notamment :

- de recenser et d'établir le fichier signalétique des ONG intervenant sur l'étendue du territoire national,
- de susciter et de coordonner leur intervention.

C'est ainsi qu'est élaboré le Décret 89.775 du 30 Juin 1989 fixant les modalités d'intervention des ONG.

Missions renouvelées par les Décrets :

- 96-103 du 8 Février 1996 modifiant le Décret 89.775 fixant les modalités d'intervention des ONG,
- le Décret 96-398 du 15 Mai 1996 organisant le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Ce dernier détache les services régionaux et départementaux de la Direction du Développement Communautaire. Au sens du Décret 96.103 du 8 Février 1996 fixant les modalités d'intervention des ONG, une ONG est une association privée régulièrement déclarée, à but non lucratif ayant pour objectif d'apporter sa contribution au développement national et agréée en cette qualité par le Gouvernement.

1.3) Caractéristiques des ONG intervenant au Sénégal.

« Une ONG n'est ni une organisation anti-gouvernementale de fait ni d'objectif. Elle est soumise comme toute forme d'organisation dans un Etat au respect des Lois de la Cité. Par conséquent, elle ne peut exister et opérer dans un pays qu'après sa reconnaissance juridique. Elle s'interdit toute activité de nature à créer au sein des populations une discussion fondée sur des considérations ethniques, confessionnelles ou politiques »¹⁹.

1.3.1) Les difficultés de définir une typologie des ONG Sénégalaises.

Réaliser une typologie des ONG, la tâche s'avère ardue du fait de la multitude des critères qui peuvent être pris en compte (religieux, nationalités, secteurs d'intervention qui sont souvent

¹⁹ Définition du Ministère de la Femme, Division ONG.

multiples et méthode d'approche) et générer autant de typologies que possible. Nous avons donc choisi de montrer la typologie utilisée par le Ministère de la Femme, Division ONG, afin d'avoir une certaine idée de leur diversité.

Il existe deux types d'ONG :

- les ONG étrangères et internationales ayant une antenne permanente ou semi-permanente sur le territoire national
- les ONG nationales

Les ONG étrangères sont de nationalité étrangère, leur siège social est à l'étranger dans leur pays d'origine et sont le plus souvent gérées par des ressortissants étrangers.

Les ONG internationales se caractérisent par l'absence de leur appartenance à un pays donné. Leur personnel est composé de membres de différentes nationalités et leurs activités se déploient au delà du pays d'intervention. Elles sont sous la tutelle administrative du Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur avec lequel elles signent des Accords de Siège.

Les ONG nationales sont les organisations sénégalaises ayant leur siège au Sénégal et sont gérées par des Sénégalais. Elles peuvent cependant être l'émanation au niveau national d'une ONG étrangère.

C'est au Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Division ONG que sont recensées toutes les ONG nationales et internationales se trouvant au Sénégal et fichées dans un répertoire. Elles sont agréées par le gouvernement après avoir déposé une demande qui a été acceptée.

Au mois de mars 2002, il existerait 350 ONG au Sénégal. Les sources à ce niveau ne sont pas très fiables. Ceci est dû à un problème des services de l'Etat qui sont sous-informatisés. En effet, le répertoire était enregistré sur l'unique ordinateur du Ministère et celui-ci est tombé en panne, perdant en même temps toutes les données. Aucune sauvegarde n'ayant été faite, la seule source existante concernant les ONG siégeant au Sénégal figure sur un rapport non réactualisé à ce jour. Pour nos recherches, nous nous sommes appuyés sur ce document qui fait référence à 331 ONG agréées par le gouvernement sénégalais en 2001.

1.3.2) Répartition des ONG au Sénégal : un ancrage urbain.

Grâce au répertoire existant, nous avons pu établir une carte de la répartition du siège social des ONG au Sénégal en nous référant aux adresses indiquées sur le document. Les résultats sont les suivants :

Tableau n°3 : Nombre d'ONG et répartition selon leur siège :

Répartition des ONG	Nombre
Région de Fatick	2
Région de Diourbel	2
Région de Kolda	3
Région de Tambacounda	3
Région de Louga	4
Région de Saint Louis	6
Région de Zuiguinchor	7
Région de Kaolack	8
Région de Thiès	21
ONG étrangères	43
Région de Dakar	232
Total	331

Source : Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Liste des ONG agréées au Sénégal, 2001.

Sur la carte n°1 'Répartition des ONG intervenant au Sénégal', nous constatons un grand déséquilibre dans cette répartition des ONG sur le territoire sénégalais. En effet, plus des 2/3 des ONG sont localisées dans la région de Dakar. Leurs sièges se trouvent dans les villes de Thiaroye (1), Pikine (4), Guédiawaye (6), Rufisque (8) et principalement la capitale, Dakar (213).

Les ONG sont concentrées dans l'espace urbain, en particulier à Dakar. La région de Dakar concentre à elle seule 22% de la population totale sur une superficie représentant 0,3% du territoire national. Dakar concentre une grande partie des ressources, des emplois et des services. Elle constitue un lieu privilégié de transformation sociale, de communication et dans bien des cas, de créativité et d'innovation. C'est à Dakar que sont concentrés toutes les administrations, les services, le gouvernement, les ambassades et l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Ceci est le résultat de la colonisation française et de son centralisme accru. Même les ONG rurales ont leur centre de décision à Dakar en particulier pour la proximité avec les bailleurs de fonds. En plus de la proximité des différents services administratifs,

gouvernementaux et institutions internationales, c'est aussi dans la capitale que se concentrent les infrastructures et les réseaux de télécommunications, c'est là qu'ils sont les plus nombreux et les plus performants en comparaison avec le monde rural. Dakar concentre à elle seule 70% des abonnés au téléphone et la couverture des zones rurales reste encore insuffisante, notamment pour celles qui sont éloignées des axes routiers.

Tous ces services et organismes sont des passages obligatoires pour les ONG, et dans ces cas précis les déplacements restent obligatoires. Jusqu'à présent les potentialités de décentralisations offertes par les TIC n'ont pas été mises à profit.

Le tableau n°4 concerne la répartition des ONG étrangères intervenant au Sénégal. La France est très présente puisqu'elle concerne à elle seule plus de la moitié des ONG étrangères. Cela peut s'expliquer par les forts liens que la France a toujours entretenus avec le Sénégal suite à la période coloniale. On constate également que 33% de ces ONG étrangères sont francophones (Belgique, Suisse et France). La langue officielle du Sénégal étant toujours le français, on peut penser que cela crée des facilités pour s'installer et travailler avec les populations dans le pays.

Enfin, dernier point, il est important de rappeler que cette répartition s'est faite à partir de l'adresse du siège social de l'ONG. Il existe certainement beaucoup plus d'ONG étrangères intervenant au Sénégal qui ont leur siège principal à Dakar et donc qui n'apparaissent pas dans cette répartition (en particulier ONG américaines et françaises).

Tableau n°4 : Origine des ONG étrangères et répartition par pays :

ONG étrangères	Nombre
Corée du Sud	1
USA	1
Italie	2
Arabie Saoudite	2
Allemagne	2
Angleterre	2
Suisse	3
Belgique	4
France	26
Total	43

Source : Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Liste des ONG agréées au Sénégal, 2001.

Toujours grâce aux données du répertoire des ONG au Sénégal, tentons maintenant de voir comment les ONG se localisent au cœur même de la région et de la ville de Dakar, selon les différents quartiers.

1.3.3) Concentration des ONG dans les quartiers centraux de Dakar.

D'après la carte n°2 'Répartition des ONG selon les quartiers de Dakar', nous nous rendons compte qu'il y a une forte concentration des sièges des ONG au quartier du Plateau. Il s'agit du centre ville, du cœur historique et du centre décisionnel de la capitale. C'est dans cette partie de la ville que sont présent tous les services, les banques, les administrations, les ambassades, les bailleurs de fonds. Cependant, on peut noter des poches de concentration au niveau des quartiers de Fann et du Point E, ainsi qu'à Mermoz et Sacré Cœur. C'est dans le quartier de Fann que se trouve l'Université Cheikh Anta Diop, le Centre de Recherche et de Développement International (centre de recherche canadien), l'IRD (Institut de Recherche sur le Développement), l'AUPELF (Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche). Cette concentration d'ONG s'explique par le fait de proximité avec tous ces organismes de recherche et de développement qui font de ces quartiers de Dakar des pôles d'excellence avec une forte concentration de l'intelligentsia.

On dénombre une plus faible répartition dans les quartiers périphériques de Dakar, tels que les Parcelles Assainies, Yoff et Guédiawaye. Mais également dans des quartiers situés au centre de la Péninsule du Cap Vert tels que HLM, Colobane et Dieuppeul qui sont surtout des quartiers d'habitations populaires.

Ces deux cartes, n°1 et n°2, nous permettent de mieux comprendre la répartition des ONG sur le territoire sénégalais et à Dakar. Toutefois, il faut rappeler que ces cartes ont été établies grâce aux adresses du siège social fournies par le répertoire du Ministère de la Femme. Cela signifie que des ONG localisées à Dakar peuvent aussi intervenir en dehors de Dakar et dans les régions. Le Sénégal se compose de 10 régions et certaines des ONG basées à Dakar ont des programmes qui touchent toutes les régions du pays. Nous pouvons nous en rendre compte dans le tableau n°5 ci-dessous.

Tableau n°5 : Répartition des ONG agissant dans les régions au Sénégal.
 (nos sources nous l'indiquent pour 50 ONG qui sont en place au Sénégal depuis 1987) :

	Nombre
Nombre d'ONG qui agissent dans 1 région	10
Nombre d'ONG qui agissent dans 2 régions	9
Nombre d'ONG qui agissent dans 3 régions	9
Nombre d'ONG qui agissent dans 4 régions	2
Nombre d'ONG qui agissent dans 5 régions	5
Nombre d'ONG qui agissent dans 6 régions	5
Nombre d'ONG qui agissent dans 7-8 régions	0
Nombre d'ONG qui agissent dans 9 régions	1
Nombre d'ONG qui agissent dans 10 régions	7

Source : Extraits du Répertoire des ONG agréées au Sénégal - PNUD/MDS. 1988

Les ONG qui travaillent dans une seule région représentent 1/5 des effectifs. Cela signifie que toutes les autres possèdent au moins deux antennes décentralisées avec bureaux et membres du personnel qui agissent aussi sur le reste du territoire sénégalais.

On peut relever le fait que les ONG agissent auprès des populations défavorisées, souvent logées dans les banlieues périphériques de Dakar ou encore vivant dans les campagnes, alors que le siège principal de l'ONG se trouve au centre ville de Dakar, éloigné des quartiers et des secteurs sur lesquels elles agissent.

En général, l'équipe de direction et le siège social principal de l'ONG se situe au centre de Dakar tandis que c'est dans les régions, sur le « terrain » que se réalise le travail de ces organisations. Au niveau local, les ONG agissent dans les périphéries des villes, dans les quartiers défavorisés souvent excentrés, elles sont également actives en milieu rural. Pourtant, les ONG ont encore besoin d'avoir leur siège social dans le centre de Dakar, afin d'être en relation avec les partenaires financiers, d'être à proximité des services administratifs et des institutions internationales. Etre au centre, être dans l'espace urbain signifie pour les ONG avoir un pied dans le global, dans l'international, passage obligatoire si elles veulent agir localement grâce aux financements extérieurs qui leur sont alloués.

1.3.4) Les différents secteurs d'intervention : les projets NTIC sont encore méconnus.

Au Sénégal, les ONG interviennent dans divers secteurs. La seule source de documents dont nous disposons date de 1999, il s'agit du Répertoire des ONG membres du

CONGAD. Le **CONGAD**, Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'appui au Développement a été créé en 1982 et regroupe 150 ONG nationales, étrangères et internationales. Sa vocation est de promouvoir la solidarité inter-ONG dans l'appui aux communautés de base, de défendre les intérêts des ONG et de les mobiliser autour des préoccupations et de leurs besoins.

Ce document nous renseigne donc sur les différents domaines d'interventions des ONG membres du CONGAD.

Tableau n° 6 : Nombre d'ONG intervenant dans les domaines suivants :

Secteurs	Nombre
Pêche	19
Technologies appropriées	23
Justice, droit humain démocratie	29
Artisanat	31
Enfance	39
Elevage	44
Hydraulique	47
Epargne et crédit	51
Agriculture	67
Environnement	67
Santé	72
Femmes	82
Education	94

Source : Répertoire des ONG membres du CONGAD, Dakar, 1999

Ce tableau nous montre que la même ONG peut intervenir dans plusieurs domaines en même temps. Les secteurs concernant la santé, les femmes et l'éducation prédominent et nous verrons au cours de notre étude que ce sont des préoccupations qui se retrouvent au cœur des projets et des programmes.

Notre source date de 1999 et n'est pas remise à jour. Les ONG qui ont des projets NTIC n'apparaissent pas encore et ceux-ci semblent être méconnus et sous-estimés aussi bien par le personnel du Ministère de la Femme, Division ONG que par ceux du CONGAD.

1.3.5) Dépendance des ONG pour leur projet et pour leur propre survie.

Les ONG sont totalement dépendantes du financement qu'elles reçoivent de leurs partenaires occidentaux, publics ou privés, ce qui comporte des conséquences limitatives à leur développement et à l'efficacité de leurs appuis. Les financements arrivant par le biais des projets, la plupart des ONG vivent en fonction des possibilités offertes. Hors du projet, il n'y a pas de vie. De plus, pour qu'il y ait un renouvellement dans les financements, les ONG se doivent d'apporter des résultats visibles sur les espaces où elles interviennent. La dépendance vis à vis des bailleurs de fonds et des partenaires financiers est un facteur très important à prendre en compte. Sans financement extérieur, l'ONG ne peut réaliser ses objectifs de départ, et ne peut pas subvenir aux besoins de son personnel.

Cette recherche de financement à tout prix peut aussi entraîner des dérives telles que la concurrence entre des organismes qui sont censés œuvrer pour le bien d'autrui et être solidaires puisque travaillant dans la même optique, ou encore le fait que les financements ne financent que la survie de l'ONG elle-même.

Autant de points qu'il serait intéressant d'approfondir lors de futures recherches sur les ONG.

Les ONG Sénégalaises, un cas d'étude complexe :

Concernant les ONG au Sénégal, il existe un réel problème de sources qui sont peu fiables en ce qui concerne les effectifs, les nationalités et les secteurs d'intervention. Les fichiers ne sont pas remis à jour, peu approfondis et il y a souvent des contradictions dans les données chiffrées.

Cependant, cette première partie nous permet de mieux comprendre le statut des ONG au Sénégal et leur fonctionnement, de mieux visualiser la répartition et la localisation des ONG sur le territoire sénégalais et dans Dakar.

Pour agir localement, les ONG se doivent d'avoir des relations, des contacts, des partenaires financiers à l'extérieur ; aussi bien pour les ONG étrangères que pour les ONG sénégalaises. Les ONG sont constamment situées entre deux terrains d'action, le niveau local où elles réalisent leurs projets et, le niveau global où elles sont constamment en quête de nouveaux partenaires : leur terrain financier.

Il est important pour les ONG d'être connues et reconnues, en particulier dans leur relation aux bailleurs, mais aussi de se créer « un capital social (c'est à dire le stock de relation) d'une ONG qui est une ressource immatérielle décisive.»²⁰ Un des principaux moteurs des ONG est la communication, le besoin de se tenir informé et de sensibiliser. La communication est le cœur de notre étude et c'est à travers l'exemple d'Internet que nous avons voulu étudier le monde des ONG de Dakar. Est-ce que l'arrivée de cette NTIC dans leur univers a changé quelque chose dans leur façon de communiquer ? dans leur réseau de relation ? dans leur manière de s'informer ? dans leur rapport aux bailleurs de fonds ?

II. Modes d'insertion et usages des NTIC dans les ONG du Sénégal.

2.1) L'arrivée d'Internet au Sénégal via l'ORSTOM et l'ONG ENDA.

A la fin des années 80, les premiers nœuds d'accès à Internet sont implantés au Sénégal, d'un côté par un organisme de recherche français, l'ORSTOM via son réseau RIO (réseau intertropical d'ordinateurs), et de l'autre côté par ENDA Tiers Monde, une ONG internationale qui agit comme représentante d'une ONG basée à Londres, l'Alliance For Progressive Communication (APC), très puissant réseau d'information et de communication entre les ONG. Internet est alors l'affaire de quelques dizaines de personnes. Le RIO fut le premier réseau à jouer le rôle de fournisseur d'accès.

Depuis 1994, l'ONG ENDA est un fournisseur d'accès (*provider*). A partir de 1996, des fournisseurs d'accès africain ou étranger ont commencé à s'implanter, ouvrant l'Internet au grand public.

En 2002, environ cinquante ONG, associations et groupements sont branchés sur le serveur ENDA. Pour un coût de 8000 FCFA par mois, les services offerts sont l'hébergement de pages Web et l'accès complet à Internet. Tout est centralisé depuis les bureaux d'ENDA Carnot, dans le quartier du Plateau à Dakar.

20 De Sardan Olivier[...].Ibid.

En quelques années la grande majorité des ONG se sont dotées d'une adresse électronique et parfois d'un site. En couplant les données du Ministère et du CONGAD et en prenant en compte la date de rédaction de ces ouvrages (1999 pour le plus récent), on compte 71 ONG qui possèdent une adresse Internet. On peut penser qu'il y en a beaucoup plus en 2002.

2.2) Les différents usages d'Internet par les ONG.

« En terme de NTIC, les ONG étrangères sont à 95% connectées sur le Web, les ONG sénégalaises sont plus timides, c'est une question de besoins qui ne se font pas encore sentir mais surtout une question de moyens financiers ²¹».

2.2.1) Les débuts de la recherche d'informations sur les bases de données.

Internet est tout d'abord une immense base de données composée de bibliothèques virtuelles, de sites traitant de milliers de sujets, d'articles de journaux et revues, de thèses et de mémoires, d'images et de bandes sons disponibles en ligne. Le mode de recherche d'informations le plus courant est la navigation sur les moteurs de recherche tels que Yahoo, Google, Wooya, Lycos...On y trouve des informations selon ses besoins : séminaires internationaux, renseignements sur de nouveau partenaires (pour les ONG par exemple) et cela peut aussi servir à améliorer les connaissances de chacun sur tous les sujets.

Une autre utilisation non moins répandue est la fréquentation des forums de discussion qui permettent de résoudre beaucoup de difficultés auxquelles sont confrontées les ONG. L'inscription dans des forums de discussion permet de rencontrer des spécialistes dans les domaines techniques et d'apporter des solutions à des problèmes ponctuels. Dans le même type d'utilisation, on trouve également les listes de diffusion ainsi que l'abonnement à des lettres mensuelles que l'abonné reçoit directement dans sa boîte de messagerie électronique.

Le téléchargement de logiciel est mis à profit. Dans ce registre s'ajoute le transfert de fichiers qui permet de se documenter sur des situations et de mettre à jour les connaissances des personnels.

21 Source : M. Cheikh N'Diaye, Ministère du Développement Social, Division ONG

2.2.2) *L'aspect « vitrine » des sites Web pour les ONG sénégalaises.*

Une étude réalisée par Guillaume Loustau en 2001, sur 100 sites sénégalais a montré que « les associations (ONG et associations) participent à hauteur de 22% à la construction des pages WEB du Sénégal »²².

Après l'acquisition du matériel informatique et de l'apprentissage d'Internet, la création de pages Web et parfois avec du contenu sont généralement la seconde étape d'appropriation de l'outil. Internet offre de nouvelles opportunités et à travers un site Web, les ONG sont plus visibles et visent à montrer la « transparence » de leurs actions.

De plus en plus, les ONG et autres partenaires recourent à la création de pages Web à l'occasion de différentes activités à organiser (colloques, forums, séminaires...) pour renseigner sur le pays d'accueil et les dispositions générales de la rencontre (réservations d'hôtels, places d'avions, plan de la ville, programme...) et documenter des thématiques. Cette procédure permet de planifier les voyages et d'offrir le maximum d'informations aux partenaires et invités.

Beaucoup d'ONG commencent par créer la page de leur site qui contient souvent l'historique de leur organisation, leur adresse, les grands axes et thématiques de leurs programmes ainsi que les noms de leurs partenaires financiers. Ces sites sont peu riches en informations, l'important n'est pas d'y mettre du contenu mais d'exister, de montrer « qu'elles possèdent leur site Internet », d'être une sorte de « vitrine publicitaire ».

En effet, beaucoup d'ONG utilisent les NTIC pour améliorer leur propre image, l'effet « site Internet » permet de se rendre plus visibles, telle est la réponse la plus fréquente à la question « pourquoi se doter d'un **site Internet** ? » L'effet de publicité. Que signifie être sur Internet ? C'est faire partie de la toile mondiale, faire partie du réseau des réseaux, être visible, on montre que l'on a une existence et que l'on peut donner des informations sur des sujets nouveaux.

Le plus important reste actuellement le fait que tous les sites créés manquent cruellement de contenus. Beaucoup de sites ne sont que des façades, des devantures pour attirer les bailleurs de fonds et la recherche de financement. Sous un autre angle, un site Internet peut aussi être une sorte de justification auprès des bailleurs de fonds afin de leur montrer les résultats

²² Loustau Guillaume. Le développement Internet en Afrique au travers de l'exemple Sénégalais : identification des acteurs, des infrastructures et des sites Web. Maîtrise de Géographie, UPPA, 2001. 130p.

obtenus avec les capitaux investis, et surtout dans l'espoir d'un renouvellement de ces financements, vitaux pour les ONG.

Internet représente donc une sorte de vitrine commerciale pour beaucoup d'ONG qui en « théorie » devraient se tenir loin de ce système.

Il ne faut pas généraliser pour autant. En effet, quelques ONG telles que ENDA TM²³ ou encore la SAFEFOD ont une réelle volonté de créer et de mettre du contenu en ligne. Leurs programmes y sont détaillés et on peut aussi y trouver des résultats et des analyses de leurs projets. Cependant, un problème majeur subsiste pour tous, celui de la mise à jour des données, des liens et donc des sites en général.

Calculer et voir les impacts d'un site semblent mission impossible.

Lors de notre enquêtes auprès des ONG Dakaroises dotées d'un site, la réponse la plus courante à la question : « Quelles sont les retombées (positives ou négatives) dans le fait de posséder son propre site Internet? » est : « nous n'en avons aucune idée ».

L'indicateur du nombre de visites sur un site ne peut être un indicateur valable car il est faussé par les allers et venues du personnel de l'ONG elle-même. De plus, on ne sait rien du temps que passent les visiteurs sur le site, à savoir si ils restent une minute ou si ils lisent le contenu du site.

Alors comment connaître les impacts d'un site ?

Par le feed-back, c'est à dire le 'retour' qui peut se faire par le « mail -réponse » des visiteurs du site. Ils peuvent rentrer en contact par le biais d'Internet avec le créateur du site ou les membres des ONG qui ont leurs adresses inscrites. Malheureusement, le feed-back est très peu important et quand il y en a il n'est ni analysé, ni comptabilisé, ni pris en compte.

Il existe cependant des exceptions, penchons nous sur le cas particulier d'OSIRIS (Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal) qui est devenu au fil des ans, un acteur incontournable d'Internet au Sénégal.

23 Voir le site www.enda.sn

2.2.3) OSIRIS, un des principaux acteurs de l'Internet au Sénégal.²⁴

OSIRIS est le correspondant au Sénégal d'ANAIS qui est un réseau visant à faciliter l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les africains. Le réseau ANAIS a été créé conformément à la Déclaration finale des Rencontres du Devenir organisées à Genève (Suisse) les 17 et 18 octobre 1996 sur le thème "L'Afrique et les nouvelles technologies de l'information".

Créé en mars 1998 par un groupe de personnes, provenant du secteur privé, de l'Université, de l'administration, du secteur associatif, etc., OSIRIS se propose de produire des analyses, d'informer et de sensibiliser sur tous les sujets qui sont en relation avec l'utilisation et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication au Sénégal.

Dans OSIRIS, on retrouve des membres représentatifs de tous les secteurs : l'administration, l'université, des chercheurs, des associations, des ONG, le secteur de la santé, les médias, des juristes, des techniciens -ingénieurs en télécommunications. Il y a aussi des femmes pour respecter la dimension genre. Dès le début, ils ont toujours fait en sorte d'élargir le cercle des compétences en l'ouvrant à la culture (musiciens, cinéastes, peintres). Toutes ces personnes sont devenues des membres actifs.

OSIRIS a pour but :

- 1°) de contribuer au développement de la Société de l'information en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'Initiative société Africaine à l'ère de l'information adoptée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;
- 2°) de promouvoir l'utilisation et l'appropriation des technologies de l'information et de la communication;
- 3°) de recenser toutes les initiatives en matière de technologies de l'information et de la communication et d'encourager les synergies;
- 4°) d'informer les décideurs des différents secteurs comme les simples citoyens sur les opportunités et les enjeux liés aux technologies de l'information et de la communication;
- 5°) de favoriser la coopération internationale en général et sous-régionale en particulier dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

²⁴ <http://www.osiris.sn>

Le site Web, créé en 1999 a beaucoup contribué à leur visibilité. Le site se compose de l'historique d'OSIRIS, de documents sur les NTIC, d'un répertoire complet des sites sénégalais, de chiffres-clé sur les principaux indicateurs de télécommunications.

Lancée en août 1999, la lettre d'information électronique mensuelle intitulée BATIK, "*Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication*" compte aujourd'hui plus de 1300 abonnés et joue le rôle de bibliothèque numérique.

Les abonnés viennent de partout dans le monde, principalement d'Afrique (en particulier beaucoup de Sénégalais de l'extérieur y sont abonnés), des Comores, du Canada, des Etats Unis, d'Europe.

Afin de se faire connaître, ils ont mené une politique de diffusion au niveau des organisations internationales ainsi qu'auprès de nombreuses associations en Europe s'intéressant aux NTIC. Par le biais du bouche à oreille et par diffusion interne, le nombre d'abonnés à la lettre a été multiplié par dix en quelques années.

Comment quantifier les retombées de la mise en ligne de la lettre Batik ?

Grâce à une étude réalisée à partir des adresses électroniques de tous les abonnés, nous avons pu établir une répartition des 1300 abonnés de la Lettre Batik à travers le monde. Les adresses restant confidentielles, nous avons procédé au repérage des pays par un balayage de la liste des abonnés en regardant le nom de domaine (par exemple : « .sn » pour le Sénégal, « .fr » pour la France etc...). Les résultats de ce balayage nous donne un aperçu de la répartition des abonnés sur la planète. En effet, beaucoup d'adresses électroniques, plus des trois -quart de la liste restent impersonnelles sur la provenance de la personne du fait d'un « .com » ou d'un « .org ». Cette liste n'est donc pas exhaustive mais donne une bonne idée de la diversité des provenances des abonnés à la liste de diffusion :

- Sénégal : les 3/4 des abonnés (soit environ 975 personnes).
- Canada : 21 soit 1,62% (ils sont nombreux car beaucoup d'études ont été fait sur les télé services au Canada, il y a également la présence à Dakar du CRDI, serveur du gouvernement et organisme qui a lancé l'Initiative Acacia)
- France : 165 soit 12,69 %.
- Burkina Faso : 16 soit 1,23 %.
- Suisse : 11 soit 0,85 %.
- Côte d'Ivoire : 7 soit 0,54 %.

- Belgique : 4 soit 0,31 %.

Il est impossible de quantifier le nombre exact de personnes qui lisent la lettre Batik tous les mois, d'une part les adresses des abonnés correspondent aussi à des associations, des groupes de recherche qui diffusent ensuite la lettre à un niveau interne, d'autre part, la lettre est téléchargeable directement à partir du site Internet, impossible donc de savoir combien de personnes téléchargent ce document et d'où elles viennent.

Les principales retombées du site Internet et de la lettre Batik, sont surtout que les fondateurs d'OSIRIS (Amadou TOP, Olivier SAGNA, Alex CORENTHIN) sont plus connus, ils organisent de nombreux forums et débats. Ils sont impliqués en tant que consultants, ils sont invités comme acteurs, témoins, représentants des NTIC au Sénégal lors de grandes manifestations (comme par exemple la Fête de l'Internet, les universités d'été sur la communication). Les associations qui veulent monter des programmes viennent les consulter et ils peuvent influencer les projets mis en œuvre. Enfin, OSIRIS est beaucoup plus visible et est doté d'une vraie crédibilité. Mais OSIRIS reste encore un exception au Sénégal avec ses usages poussés d'Internet.

En réalité, pour la plus grande majorité des ONG, les usages d'Internet se limitent surtout à l'utilisation de la messagerie électronique.

2.2.4) L'usage principal se limite souvent à la messagerie électronique.

Dans le quotidien des ONG, de plus en plus les communications s'établissent à travers l'Internet et les intra net. Cette formule a le mérite de permettre la coordination des activités à des coûts moindres, d'organiser le fonctionnement de la structure avec de plus en plus de résultats non négligeables.

La messagerie électronique est un service plus rapide que la Poste et moins cher que le téléphone. Internet permet d'une part d'entretenir des relations beaucoup plus fréquentes avec les différents partenaires et d'autre part la mise en place de réseaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les ONG se créent de nouveaux contacts plus rapidement et pérennisent les anciens.

L'utilisation d'Internet par les ONG permet d'établir des relations plus soutenues avec les bailleurs de fonds (la messagerie électronique facilite des contacts plus fréquents). Dans ce cadre, il faut également noter la stratégie de communication qui repose de plus en plus sur l'envoi de messages et de fichiers attachés, par le biais du Net et qui permet l'évaluation et le suivi des programmes initiés par les différentes ONG. Ce procédé permet de pallier partiellement la cherté des coûts de communication par téléphone. Ainsi, les rapports entre les différents partenaires se trouvent renforcés par le suivi et les contacts répétés.

Entre ONG, ces supports sont souvent utilisés pour lancer des convocations à des réunions. Une culture de conférences et de réunions en ligne est en train de s'instituer lentement mais sûrement même si les différents acteurs reconnaissent qu'elle ne permet pas de remplacer les relations de face à face. En général ces communications se font en français et en anglais. Les correspondances avec l'extérieur sont souvent plus développées grâce à la messagerie électronique.

A l'intérieur même de l'ONG, la possession d'un Intra-net permet aux différents membres de se tenir au courant des différentes activités, d'envoyer des dates pour des réunions de groupes, ainsi l'information circule plus rapidement.

Au cours de nos enquêtes à Dakar, nous avons envoyé un questionnaire aux ONG membres du CONGAD. Nous avons pu constater le peu d'impact qu'un questionnaire sur les NTIC et leur usage a pu avoir sur ces ONG. En effet, nous avons envoyé 150 questionnaires²⁵ sous couvert du CONGAD via Internet aux ONG. Les résultats sont très décevants. Nous n'avons reçu que 4 réponses alors que les ONG ont été relancées deux fois par le CONGAD. Sans tirer de conclusions trop hâtives nous pouvons tout de même nous interroger sur ce fait. Que faut-il en penser ? Les gens ne sont pas ou ne se sentent pas concernés par ces questions ? Ont-ils pris le temps d'ouvrir le message ? ou bien l'ont-ils détruit directement ? savaient-ils renvoyer le questionnaire ?

Seules quelques personnes ont répondu, nous avons choisi de citer quelques-unes de leurs réponses car elles semblent significatives d'un certain engouement pour Internet que nous avons pu ressentir lors de nos entretiens avec les membres de quelques ONG et associations.

25 Voir le questionnaire en annexe

Principaux avantages cités dans l'utilisation d'Internet :

- « Facilitation et rapidité de la communication, économie de temps et d'argent, accès facile ».
- « Régler des problèmes à partir de son bureau, avec un correspondant aux USA (par exemple) sans avoir à se déplacer (visa, réservation de billet d'avion, temps gagné qui peut être consacré à d'autres chose etc.) »

Principaux inconvénients cités concernant Internet :

- « Les problèmes techniques sur les machines, les pannes, les coupures de courant, »
- « Les virus qui détournent les courriers »,
- « L'obligation d'être en connexion pour savoir si on a ou pas un message avec comme conséquence des factures de téléphone élevées ».
- « Le coût trop élevé des communications qui ne permet pas de surfer longtemps en toute quiétude »
- « La froideur des relations »,

Pour Lamine Seck, membre de l'association Yinternet.org « Internet se révèle être un outil extraordinaire pour la recherche d'informations ainsi que pour la communication avec des partenaires éloignés à un coût réduit et de façon beaucoup plus rapide que les moyens conventionnels comme la poste par exemple. Mais ce système a quelques inconvénients en ce qu'il n'est pas contrôlé et permet la diffusion de toutes sortes de messages, racistes, xénophobes, nazis, pédophiles etc. »²⁶

« Internet m'aide dans mon travail et mes recherches, il m'a permis aussi de découvrir beaucoup de contrées du Sénégal toujours dans le cadre de mon travail, ainsi que de me faire beaucoup d'amis en Afrique, en Europe et au Sénégal. Internet m'a également permis de satisfaire mes besoins en matière d'informations et d'en faire un outil de promotion des activités de notre association. »²⁷

Ces discours, bien que très marginaux, montrent la position de l'ONG qui se situe ici dans une voie de recherche-action. Internet est utilisé au bénéfice de l'association, avec une volonté d'amélioration par l'acquisition de nouvelles connaissances, de nouveaux contacts, d'échanges d'idées avec des gens qui travaillent dans le même secteur d'activités.

²⁶ Lamine Seck, membre de l'association Yinternet.org

²⁷ Réponse du questionnaire, anonyme

« Internet est un outil au service du développement en ce qu'il permet d'accroître les performances dans le travail, faciliter la mise à disposition de l'information utile. Un exemple : la mise en réseau des ordinateurs dans l'administration permet une plus grande souplesse dans l'organisation du travail, la communication entre les fonctionnaires et un accès beaucoup plus facile aux bases de données. Internet permet ainsi un gain de temps important à côté des facilités de communication qu'il offre. Internet a aussi permis le développement de nouveaux créneaux avec les télé services qui contribuent grandement à réduire le chômage des jeunes. »²⁸

Cette dernière affirmation nous paraît encore très loin de la vérité.

En 2002, même si de grandes avancées ont été réalisées au Sénégal dans l'utilisation des NTIC par les ONG, il existe encore de gros problème de méconnaissance de ces outils, des difficultés liées au manque de formation mais aussi au manque de matériel dont le coût de revient reste très élevé pour des ONG à petits budgets.

2.3) Des utilisations encore trop limitées mais des initiatives intéressantes.

2.3.1) La sous-utilisation de l'outil Internet au sein des ONG.

La sous utilisation de l'Internet dans le milieu des ONG semble dépendre de deux facteurs principalement :

- ◆ Les ONG n'ont souvent fait que remplacer le courrier traditionnel par la messagerie électronique
- ◆ Le faible niveau de compétence limite les types d'exploitation (manque de formation, très peu de spécialistes en informatique et Internet etc.).

En effet, ce premier facteur relève de la faible capacité d'innovation que montrent beaucoup d'ONG en ce qui concerne les NTIC. Ainsi, elles se limitent souvent aux tâches les plus ponctuelles allant dans le sens des « besoins de services ». Cette vision bureautique rend l'outil très peu utilisé et le réduit à son expression la plus simple, si ce n'est pour recevoir et envoyer du courrier. De plus, les ONG ont souvent des budgets limités qui ne leur permettent

²⁸ Ibid.

pas de rester connecter en continu et ont donc tendance à se connecter comme pour aller chercher leur courrier. Et, surtout, nombreuses sont celles qui n'ont pas les moyens financiers de se doter de plusieurs ordinateurs reliés en réseau.

Le second facteur relève souvent de la logique de mimétisme ou d'une obligation qui fait que l'adoption de l'Internet par l'ONG ne provient pas d'une étude mais apparaît plutôt comme une greffe. Ainsi parce que les autres membres du CONGAD sont connectés et que ce dernier privilégie de plus en plus la communication par des e-mails, ou encore parce que les partenaires étrangers ont exprimés le souhait de correspondre par e-mail, beaucoup d'ONG ont cédé à la tentation ou à l'obligation.

C'est l'ONG ENDA TM, une des plus ancienne et des plus importante ONG installées au Sénégal qui a été la première a se doter d'un système de communication plus performant via Internet et à posséder son propre site Web. Les ONG étrangères et internationales ont rapidement suivi grâce à leurs moyens financiers plus importants que les ONG locales qui, plus lentement commencent à se doter de l'outil Internet. Mais est-ce un effet de mode ? un besoin réel ? une obligation ? une influence des autres ONG qui possèdent déjà cette NTIC ?

La diffusion du mécanisme d'accaparement d'Internet par les ONG peut avoir des raisons multiples, parfois injustifiées, voir au dessus de leurs budgets et ne répondant pas réellement à leurs besoins.

De plus, posséder ou non Internet peut devenir un facteur d'inégalité au sein même des ONG, entre celles qui le possèdent et les autres, celles qui ne l'ont pas auront peut être plus de mal à trouver des financements que les autres.

2.3.2) Internet, un outil de communication principalement en direction de l'International.

Dans Dakar, nous l'avons vu les ONG sont souvent situées à proximité les unes des autres, en particulier dans le centre de la ville et dans le quartier de l'Université. Entre elles, les communications et les échanges se font par des rencontres physiques, des réunions, mais aussi par des coups de téléphone filaire ou mobile. L'utilisation d'Internet au niveau local est assez faible et est consacrée en particulier aux convocations collectives à des réunions (par exemple, le CONGAD contacte les ONG- membres à des réunions de groupe via Internet) ou encore à faire circuler des informations propres à chaque ONG via l'Intranet.

Par contre, c'est au niveau global, international, que l'outil Internet est de plus en plus utilisé par les ONG sénégalaises. Avec une volonté d'être plus performantes, plus visibles, les ONG

utilisent Internet au travers de la messagerie électronique et des sites Web. Avec les NTIC, les ONG renforcent leurs liens avec l'extérieur, en créent de nouveaux, l'information circule beaucoup plus vite. La messagerie électronique a donné une nouvelle dimension à l'espace communicationnel des ONG en leur offrant des communications moins chères et plus rapides que les outils traditionnels.

Les sites Web sont des façades de ce que font les ONG localement dans le but d'avoir une portée plus globale, avec pour objectif principal de montrer leurs actions aux bailleurs de fond et partenaires situés à l'étranger.

Localement, la possession d'Internet contribue à exacerber les différences sociales entre ONG, le fossé se creuse entre celles qui disposent de cette « richesse » d'être informé et de pouvoir communiquer plus rapidement et les autres. De plus, même si de nombreuses ONG disposent du matériel informatique peu disposent de personnel sachant s'en servir, faute de formations adéquates et peu d'informaticiens capables de réparer les machines en cas de pannes. C'est dans ce sens là que s'inscrit l'initiative du CyberEspace du CONGAD qui joue là un rôle de médiateur -formateur auprès des ONG membres.

2.3.3) Création d'un Cyber Espace, centre réservé aux personnels des ONG membres du CONGAD.

Le 16 avril 2002, un Cyber Espace, centre de formation adaptée aux NTIC a ouvert ses portes à Dakar. Il s'agit d'un programme du CONGAD qui se charge de former le personnel des ONG en matières d'informatique, d'Internet, de bureautique, de recherche de partenaire. Tout ceci afin de combler les manques et les lacunes. Cette structure répond aux besoins exprimés par les ONG membres du CONGAD.

Dénommé « Codesarrollo en Senegal » (co-développement au Sénégal), ce projet à but non lucratif, est une réponse aux difficultés d'accès et d'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication que rencontrent la majorité des ONG. Mais aussi le point de jonction, le pont, qui va faciliter et élargir les échanges entre les ONG du Sénégal et celles d'Espagne dans la perspective de partenariats qui embrasseront tous les secteurs du développement.

Il constitue en définitive, un élément essentiel de la nouvelle politique du CONGAD en matière de communication, qui se veut plus stratégique et plus ouverte aux sollicitations et préoccupations des différents acteurs du développement.

L'objectif visé à travers la création de ce cyberspace est d'offrir, de façon continue, aux ONG et à leurs partenaires (Ministère de tutelle, organisations à la base, groupements féminins, associations de jeunes, etc.), les services que sont :

- La formation en informatique,
- L'assistance dans l'utilisation de la messagerie électronique et la création d'adresses électroniques ainsi que dans l'exploitation de documents en terme de conversion (électronique vers physique) et les problèmes d'accès,
- La formation à l'utilisation en Internet,
- L'assistance dans la recherche d'information sur Internet,
- L'assistance dans la création et la domiciliation de pages Web,
- L'assistance dans les échanges à travers d'Internet,
- L'animation, la promotion de la culture du Développement par le moyen des NTIC avec les jeunes, les femmes et autres groupes sociaux constitués,
- La formation à l'élaboration et la gestion de projets dans divers domaines du développement et l'accompagnement dans la recherche de partenaires financiers.

Cette structure se compose d'un centre comprenant une dizaine d'ordinateurs. Des formations modulables seront offertes selon les problèmes de chacun. Estimé à 132 millions francs CFA, le financement de la phase pilote permet uniquement de couvrir la région de Dakar mais le CONGAD est à la recherche d'autres financements pour étendre le projet à ses antennes régionales.

Certes ce projet est novateur mais on peut se questionner sur les résultats réels qui en sortiront. Actuellement, la demande en formation informatique est très forte et les nombres de places au CyberEspace sont limitées à 10 personnes par sessions. Comment seront-elles sélectionnées dans les ONG ? Parmi les nombreux apports de cette formation, deux conséquences peuvent en surgir, l'une est qu'il y a un risque de créer une « élite » au sein même de l'ONG, l'autre, plus souhaitable serait que la personne formée joue à son tour le rôle de formateur au sein de son organisation.

Le CONGAD est également en train de concevoir son propre site. Il s'agit d'un site portail pour les ONG, chaque ONG aura sa propre page (réalisations, agenda d'activités, programmes en cours). Cela résoudra quelque peu les problèmes de visibilité pour certaines ONG qui ne possèdent pas de matériel informatique et qui sont donc dans l'incapacité de créer leur page Web.

Les ONG utilisent Internet en tant qu'outil pour mieux communiquer, être mieux informé sur ce qui se passe dans le monde. Nous l'avons vu tout au long de cette partie les NTIC font aujourd'hui partie intégrante du fonctionnement des ONG même si l'utilisation varie selon certaines, ceci étant dû à un manque de connaissances sur Internet, à un manque de formation et de financement pour se procurer les machines et les entretenir. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil de communication est indiscutable en rapport aux effets positifs qu'il apporte, aussi bien en terme de gain de temps, d'argent et de renforcement des liens au sein de leur réseau de relation. En revanche, le fait de posséder un site Internet est nous l'avons vu beaucoup plus problématique en terme de retombées qui sont encore totalement méconnues aujourd'hui.

Mais, notre étude ne se cantonne pas aux seuls usages d'Internet par les ONG. En effet, après avoir analysé l'insertion et l'usage des NTIC au sein des ONG Sénégalaises, nous allons nous intéresser maintenant de façon plus précise aux ONG qui jouent un rôle dans la diffusion d'Internet en tant qu'outil mis au service des populations.

DEUXIEME PARTIE : L'Initiative Acacia, poumon financier des projets NTIC réalisés par les ONG Sénégalaises et autres initiatives.

Tout au long de la première partie, nous nous sommes rendus compte de l'importance de communiquer pour les ONG afin d'être visibles et de toujours trouver de nouveaux partenaires financiers. Un des nœuds principaux du réseau des ONG est le bailleur de fonds, une des sources les plus importantes de leur financement.

Internet est un outil de travail qui améliore considérablement les communications internes des ONG, mais qu'en est-il de l'Internet, outil au service du développement que prônent tous les discours optimistes sur l'Afrique ? L'arrivée de cette nouvelle technologie, porteuse de beaucoup d'espoir pour vaincre la pauvreté est-elle ancrée dans la réalité sénégalaise ?

Au cours de nos enquêtes, nous nous sommes rendus compte que contrairement à nos attentes, le nombre de projets initiés par les ONG en matière de NTIC étaient encore limités. C'est dans le cadre de l'Initiative Acacia du CRDI que la majorité des projets existants au Sénégal ont vu le jour. L'arrivée d'Internet au Sénégal et son accès au grand public date de 1997. Ce n'est plus aux premiers pas que nous assistons, la période durant laquelle nous avons effectué nos enquêtes (mars -juin 2002) s'est déroulée dans ce que l'on pourrait appeler une phase de transition. En effet, la majorité des projets financés par le CRDI arrivaient tous au terme de leur première phase de financement. C'est l'heure de faire les bilans, d'analyser les apports positifs ou négatifs de la mise en place de ces programmes. Cependant, cela n'a pas été aisé car rares sont les évaluations internes qui ont été faites au sein des ONG.

Tout au long de cette partie, nous étudierons le fonctionnement du CRDI et nous mettrons en lumière certains projets qui promeuvent les NTIC à Dakar en ayant une approche critique.

I. L'Initiative Acacia du CRDI : entre discours et résultats concrets sur le terrain.²⁹

1.1) Le concept original d'Acacia et ses principaux objectifs lors de sa création.

Le concept d'Acacia a pris forme au cours de la Conférence de 1996 sur « la Société de l'Information et du Développement », première activité de cette nature à se tenir dans un pays en voie de développement, en Afrique du Sud. Il a donc été associé de près, dès le départ, aux efforts déployés par des pays en voie de développement, plus particulièrement en Afrique, afin de s'assurer que leurs voix aideraient à façonner la société de l'information mondiale.

En mars 1997, le Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a approuvé l'initiative Acacia qui vise à déterminer le potentiel offert par les technologies de l'information et de la communication pour conférer le pouvoir aux communautés africaines pauvres.

L'initiative Acacia vise à:

- démontrer comment les TIC peuvent amener des communautés à résoudre leurs problèmes de développement en s'appuyant solidement sur les objectifs, les cultures, les forces et les mécanismes qui leur sont propres;
- créer une base de savoir qui permette de définir les politiques, les technologies, les démarches et les méthodologies propices à promouvoir l'utilisation abordable et efficace des TIC par des communautés marginalisées telles les femmes par exemple.

Si des mesures visant à assurer à la fois le caractère abordable des TIC et leur facilité d'utilisation n'étaient pas prises, l'accès à ces TIC serait insignifiant en soi. C'est pourquoi l'initiative insiste sur la nécessité d'intervention intégrée sur les quatre fronts mutuellement renforçateurs: l'infrastructure, les outils de création de contenu local, les applications liées aux besoins communautaires et les politiques.

²⁹ Cf. <http://www.irde.ca/acacia>

Cette démarche est testée par la mise en œuvre de stratégies nationales dans quatre pays cibles, soit l'Afrique du Sud, le Mozambique, l'Ouganda et le Sénégal. Dans chaque cas, les stratégies sont mises en œuvre de façon soutenue pour une durée de trois à cinq ans.

Au Sénégal, la stratégie se décline selon plusieurs approches :

- L'intégration de la dimension genre dans la stratégie nationale,
- L'utilisation et appropriation des TIC par les organisations populaires,
- Le rôle des TIC dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation,
- Un site expérimental cyber -jeunes et un centre de ressources en TIC,
- Une radioscopie des télécentres privés au Sénégal,
- Une introduction des TIC dans la démarche de gestion des terroirs villageois.

Acacia a fait sienne l'hypothèse fondamentale selon laquelle les TIC permettront aux communautés pauvres de l'Afrique de contribuer plus efficacement à leur propre développement et d'éviter, ou de passer rapidement, les étapes traditionnelles du processus de développement. Les hypothèses secondaires sont que les NTIC trouvent de nouvelles voies pour atteindre plus rapidement le développement économique. En partant d'un constat, il existe une fracture numérique entre le Nord et le Sud, et entre les élites et le reste de la population. Les NTIC peuvent permettre de sauter des étapes, le CRDI a une volonté de montrer que les NTIC peuvent être des catalyseurs et voit les NTIC comme des outils à insérer et intégrer dans des programmes déjà existants.

Le discours d'Acacia est très révélateur des discours émanant du Nord, prônant la participation des populations concernées pour le développement. Mais est-il en accord avec la réalité du terrain ? Beaucoup d'espoirs sont mis dans les NTIC pour résoudre les problèmes de développement, sont-ils à la hauteur des attentes réelles des populations ?

1.2) Les projets financés par l'Initiative Acacia en faveur des NTIC au Sénégal.

1.2.1) Des secteurs bien ciblés sont concernés par les financements.

L'Initiative Acacia est avant tout un programme de recherche qui vise à démontrer, à travers une variété d'applications et d'usages, comment les technologies de l'information et de la communication, peuvent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés de base en Afrique subsaharienne en s'appuyant sur leur propre vision du développement et dans le respect de leurs valeurs culturelles et sociales. Pour ce faire, il était important, dans cette stratégie d'intervention au Sénégal, de s'insérer dans des dynamiques communautaires existantes en collaborant avec des organismes qui sont présents sur le terrain ou qui ont une expérience avérée de méthodes et de pratiques participatives³⁰.

Le CRDI possède une grille de lecture pour sélectionner la répartition des financements, c'est comme un guide, il faut un bon cadre d'intervention et des thématiques privilégiées. Le CRDI travaille avec des ONG, des associations, des Gie (groupement d'intérêt économique). Le CRDI accepte de donner aux ONG qui rentrent dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'entrepreneuriat, des projets destinés aux femmes et à l'utilisations des NTIC dans le cadres des services. On retrouve ici les principaux secteurs d'intervention qui dominant dans les ONG du Sénégal. La proposition de recherche est évaluée en fonction de la sauvegarde de l'environnement, du genre et de l'équité. Pour un même projet, il peut y avoir une approche multi -sectorielle : santé, éducation ; gestion des ressources naturelles, gouvernance locale, entrepreneuriat, emploi.

Les ONG travaillant avec le CRDI au Sénégal sont le GEEP (Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population), la FRAO (Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest), ENDA TM (Environnement et Développement du Tiers Monde), le FORUT (Solidaritätsaktion für Entwicklung, Solidarité pour le Développement), la SAFEFOD (Société africaine d'éducation et de formation pour le développement), l'Association Fenajie et la Fondation Trade Point Sénégal. Le CRDI leur donne des subventions pour la recherche en faveur des NTIC pour le

30 L'internet pour tous : le potentiel des télécentres en Afrique. Un flash du CRDI. Octobre 1999

développement, il appuie les chercheurs et les ONG, en terme de financement, d'assistance et de méthodologie. Les ONG viennent les voir, elles leur font des propositions de recherches et de développement, et le CRDI y voit ou non une opportunité de collaboration. Tous les jours, le CRDI est sollicité par des ONG afin de financer du matériel informatique, mais il ne cède pas à ce type de demande si au bout il n'y a pas, dans le projet, un usage pour le développement.

En quelques années, le CRDI est devenu un point phare dans le réseau des ONG, en particulier pour celles qui sont intéressées aux projets de sensibilisation et de promotion des NTIC au Sénégal. Petit à petit, le CRDI est devenu un acteur incontournable dans le financement des projets NTIC au Sénégal, mais l'organisme est encore loin de ses objectifs de départ dans l'aspect recherche des impacts induits par l'insertion de ces nouveaux outils.

Tableau n°7 : Parmi les 37 projets financés par le CRDI depuis 1997, les projets des ONG financés sont les suivants :

Années	Nom	Organisme	Catégorie	Fond d'Acacia (en \$)
1997-98	Intégration de la dimension genre dans la stratégie Acacia-Sénégal	Consultante, Synfev	Projet	89 260
1997-98	Introduction des TIC dans la démarche de gestion des terroirs villageois	FRAO	Projet	207 500
1997-98	Rôle des TIC dans la mise en œuvre politique de la décentralisation au Sénégal	SAFEFOD	Projet	101 276
1997-98	Site expérimental "Cyber-jeunes"	GEEP	Appui à la recherche	8 744
1997-98	Utilisation et appropriation des TIC par les organisations populaires au Sénégal	Enda Cyberpop	Projet	306 270
1998-99	Expérimentation d'espaces cyber-jeunes dans l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal	GEEP	Projet	207 180
1999-00	Participation au séminaire sur les TIC et le fonctionnement des ONG en Afrique	ONG	Appui à la recherche	5 179

Source : CRDI, Dakar, 2001.

Ce tableau est un extrait des financements du CRDI depuis 1997 et s'arrête en 2000, concernant uniquement les ONG qui ont reçues des subventions. Entre 2000 et 2002, des financements ont été accordés à ENDA Genre pour le projet 'Parenté Conjointe', au FORUT pour son projet 'TIC, insertion des personnes handicapées' ainsi que ENDA Cyberpop et le GEEP qui ont obtenu une seconde phase de financements.

1.2.2) Des financements sur le long terme mais un manque total de rigueur dans les évaluations.

Les financements accordés par le CRDI s'échelonnent sur deux ans, trois ans maximum. Tous les ans, les bénéficiaires ont le devoir de remettre un rapport d'étape. Cela permet au CRDI de voir ce qui se passe dès la première année et permet de prendre les devants en recadrant les objectifs ou en corrigeant les méthodes employées. La seule exigence administrative que doivent remplir les ONG est de rendre des rapports de programmation, et ce dans le but d'améliorer les connaissances dans les suivis des projets et des formations. Malheureusement, ces rapports sont confidentiels et ne sont pas accessibles au grand public. De plus, d'après Alioune Camara du CRDI, il y aurait un manque de rigueur réel dans la remise des rapports.

1.2.3) Description des principaux projets financés par le CRDI.

1.2.3.1) La SAFEFOD et l'apprentissage de la bonne gouvernance.

La SAFEFOD : Société africaine d'éducation et de formation pour le développement. ONG sénégalaise, elle a été mise en place par des chercheurs sénégalais en 1989. Elle s'est installée à Dakar du fait de la présence des chercheurs de l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop) et de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire).

Actuellement, dix personnes sont permanentes et une vingtaine de personnes interviennent ponctuellement en tant que consultants (informaticiens, ingénieurs, sociologues) selon les projets.

Les NTIC sont un secteur important dans la démarche de la SAFEFOD, les projets ont débuté avec l'Initiative Acacia du CRDI qui est le principal partenaire financier. Le programme "TIC et Décentralisation" a pour objectifs majeurs d'informer et de sensibiliser les acteurs sur le rôle et l'impact des TIC dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation au Sénégal. Il veut aussi créer les conditions de mise en place d'un Observatoire de la Gouvernance locale. Ce programme permet aujourd'hui de mettre des solutions logiciel et de communication à la disposition des collectivités locales.

Dans le cadre du programme "TIC et Décentralisation", la SAFEFOD a développé divers produits et services qui permettent de renforcer les compétences des collectivités locales en matière d'administration et de gestion.

Ces produits sont :

- Un site Web³¹ qui se veut être un observatoire de la gouvernance locale, créé en 1998, dans le but de donner plus d'informations sur les textes de lois de la décentralisation au Sénégal
- Un serveur vocal
- Un logiciel de gestion du budget des collectivités locales (il automatise la comptabilité).
- Un logiciel de gestion de l'état civil (recensement des naissances, décès et mariages)
- Un logiciel de gestion des caisses mutualistes d'épargne et de crédit (secteur de la micro -finance, les communes ont des caisses rurales d'épargne et de crédit, 'banques' communautaire dans les communautés rurales)

Actuellement cinq communes Sénégalaises sont équipées des deux logiciels (gestion du budget et de l'état civil) : Dakar, Guédiawaye (région de Dakar), Joal (région de Thiès), Kaffrine (région de Kaolak) et Sedhiou (région de Kolda).

Des séances de restitution réunissant l'Etat (Ministère chargé de la Décentralisation), les collectivités locales et les responsables de leurs associations respectives (Association des Présidents de Région (APR), Association des Maires du Sénégal (AMS) et Association des Présidents de Conseil rural (APCR), ainsi que la société civile (Groupe Gouvernance et TIC d'Acacia) ont été organisées pour présenter les résultats du projet.

31 <http://www.safefod.org>

Des tests ont été opérés sur le logiciel de gestion du budget des collectivités locales. Ces tests consistaient à sortir le compte administratif de trois types de municipalités (petite, moyenne et grande) : Kaffrine, Joal-Fadiouth et Dakar. Ceux-ci ont été concluants et il s'agit, à présent, de trouver les moyens de doter les communes du Sénégal de ce nouvel outil utile pour une gestion transparente. Le logiciel de gestion de l'état civil est terminé et en phase de test, de même que le logiciel de gestion des caisses mutualistes d'épargne et de crédit. Les apports des logiciels sont nombreux : rapidité du traitement de l'information, sécurité, cohérence, informations plus fiables.

Dans la mesure où les produits sont paramétrables, ces réalisations peuvent être utilisées dans d'autres pays que le Sénégal (ex. sous-région ouest -africaine). Par exemple, le logiciel de gestion du budget peut être adapté à la nomenclature budgétaire de tout autre pays.

Les logiciels sont exposés sur le site et sont vendus à des prix symboliques. Par contre ce qui revient plus cher est l'achat du matériel nécessaire au déploiement de ce produit ainsi que la formation souvent nécessaire des membres du personnel.

L'objectif actuel est d'installer des centres d'animation dans les communautés rurales afin de resserrer certains liens et de créer un réseau de relations.

Cette démarche a permis à SAFEFOD d'être plus connue ; d'ailleurs elle reçoit de nombreux courriers e-mails de demande d'informations et de partenariat. Cependant les retombées du projet restent encore assez marginales. Seules cinq communes sont équipées des logiciels après quatre années d'activité. Il est vrai que le site Internet comprend de nombreux articles sur la décentralisation au Sénégal mais le public auquel ces articles est censé s'adresser (communautés rurales), n'est pas assez outillé en matériel informatique pour y avoir accès et souffre encore trop de l'analphabétisme.

1.2.3.2) Le GEEP et ses programmes qui concernent l'éducation.

Le **GEEP** (groupe pour l'étude et l'enseignement de la population), créé en 1989 par des professionnels de l'éducation et de la population, est une association ayant obtenu depuis 1993 le statut d'ONG pour promouvoir la variable population à l'école sur la base d'une approche participative des jeunes. A cet égard il fonctionne comme un réseau de personnes-ressources et se veut une force de mobilisation sociale surtout au niveau des jeunes scolarisés.

Le GEEP est membre d'un réseau d'ONG du Sénégal avec le FNUAP, des ONG Canadiennes, le CRDI, le Ministère de l'éducation Nationale, le Ministère de la Prévention et de la Santé une ONG canadienne le CLUB 2/3, School On Line et diverses collaborations en fonction des opportunités. Tout ce réseau fonctionne sur la base d'un volontariat.

Le GEEP travaille dans les collèges et lycées du Sénégal où il intervient à titre privé. Les membres de l'ONG sont des enseignants et professeurs de différentes disciplines, et s'intéressent particulièrement aux questions qui touchent les jeunes. En outre, à travers ces activités d'animation et d'éducation, le GEEP œuvre pour une meilleure compréhension des inter -relations entre les questions de population, d'environnement, de citoyenneté et de développement durable.

Les actions du GEEP touchent 185 établissements scolaires répartis sur l'ensemble du territoire sénégalais dans lesquels il existe des Clubs d'Education à la Vie familiale.

Expérience de mise en réseau des espaces Cyber -Jeunes dans l'environnement scolaire sénégalais.

La phase pilote de ce programme NTIC du GEEP a débuté en 2000 et s'opère sur 25 espaces -clubs qui sont équipés en matériel informatique (un ordinateur dans chaque centre). Le matériel est installé à l'intérieur même de l'établissement. Ces espaces disposent de l'encadrement de 75 animateurs au total. Ces responsables ont bénéficié d'une formation en informatique, en environnement Windows, suivi d'une présentation des moteurs de recherche, et assisté à des formations en navigation sur Internet. Ces structures appuient l'activité principale des clubs d'Education à la Vie Familiale (EVF). Chaque club se compose d'environ cinq professeurs qui encadrent. La structure se compose également de quinze élèves tuteurs. Ils servent de relais pour le GEEP et diffusent l'information dans l'établissement auprès des autres élèves et constituent un réseau de personnes ressources qui sont éparpillées sur l'ensemble du territoire.

Ces espaces cyber sont au nombre de 6 à Dakar. Ils se situent au Lycée Delafosse, au Lycée Blaise Diagne, à Guédiawaye et à la Banque Islamique.

Cf : voir la carte n°3 du réseau national des espaces Cyber -Jeunes.

Le site du GEEP et des usages d'Internet précis.

Le site du GEEP³² existe depuis 1999. Il a été mis place avec l'appui du CRDI et l'Initiative Acacia. Les différents usages d'Internet par les membres du GEEP ainsi que ceux qui ont accès aux espaces Cyber -Jeunes sont variés.

Les enseignants vont principalement sur les sites à vocation pédagogiques. Les élèves quant à eux naviguent beaucoup sur les sites pour se documenter en vue de préparation d'exposé généralement commandité par leurs professeurs. Ils passent aussi beaucoup de temps à faire des jeux. Les établissements organisent des forums de discussion sur des thèmes tels que le mariage forcé, le statut de la femme. Il y est aussi beaucoup question de sexualité, de santé, de pauvreté, de questions environnementales. Il s'agit de manière générale de surmonter les tabous. Ces forums peuvent se conclure par des évaluations ou des tables rondes.

Actuellement, les responsables de l'ONG demandent aux différents établissements de faire leurs propres sites qui seront rattachés au site portail du GEEP. Le GEEP organise cela sous la forme de concours et de prix à gagner pour le meilleur site. Le but est qu'il y ait un meilleur partage des idées, d'échanges.

L'existence des NTIC a amené le GEEP à proposer des services sous forme de prestations. Ainsi, le GEEP avec ses « Coins jeunes » initie une offre de services sous forme de traitements de textes et de connexions qui permettent aux populations environnantes, aux élèves et enseignants de profiter de ces nouveaux outils à bas prix. Dans ce cadre, les NTIC comme l'Internet et la photocopie contribuent à l'offre en matière de documentation et permettent à des cercles de jeunes de capitaliser des expériences et des connaissances.

L'exemple de l' « Espace Cyber -Jeune Ousmane Socé Diop » à Dieuppeul.

Le collège Ousmane Socé Diop, situé dans le quartier de Dieuppeul à Dakar, se compose de 21 classes et de 1200 élèves.

L'espace Cyber -Jeune a été créé en décembre 2000. Il se compose d'un ordinateur PC, d'une imprimante et d'un modem. Les personnes responsables de cet espace constituent un groupe de recherche action qui se compose de 5 professeurs de disciplines différentes et de 10 élèves tuteurs. Ces personnes sont actuellement en phase d'élaboration du site Internet de l'école.

³² <http://www.refer.sn/sngal.ct/rec/geep>

Les professeurs et les élèves tuteurs ont été formés par le GEEP à la création de pages Web. Ils ont reçu une formation au logiciel Netscape Communicator pendant trois séances de 8 heures.

Pour avoir accès à la salle informatique il faut être munis d'une carte de membre dont le montant s'élève à 500 FCFA /an. Le nombre de membres se monte à 77 personnes, 52 filles et 25 garçons, tous âgés entre 12 et 17 ans. La majorité d'entre eux ont 14 ans et sont des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. Cet espace a vu le nombre de ses adhérents se multiplier depuis sa création, la première année seuls 20 élèves étaient membres, leur nombre se monte aujourd'hui à 77.

Cette augmentation s'explique par la forte attraction que représente Internet. En effet, beaucoup d'élèves veulent une adresse e-mail, naviguer sur le Web en particulier pour visiter des sites de leurs idoles de musique et de sport. Dans ce collège, le coût d'une heure de connexion se monte à 275 FCFA / heure de connexion, la moitié du prix des tarifs habituels dans les cyber-café privés de Dakar.

Cette émulation est également ressentie au niveau des professeurs qui ont vu par ce biais un nouvel outil de recherche pour leurs cours. L'Internet leur permet de faire des publications, des articles sous formes de fiches de cours qui vont être insérées dans le site de l'école qui sera bientôt en ligne.

Cependant, la fréquentation de la salle reste encore trop faible (seuls 77 élèves sur les 1200 du collège fréquentent la salle de façon irrégulière). Si la salle était mieux équipée en matériel informatique les élèves pourraient mieux s'approprier l'outil et les techniques de l'Internet.

Le professeur responsable de la salle informatique, M. Lamine Mamadou, s'est servi du support Internet pour monter une pièce de théâtre dont le thème portait sur le Sida, après avoir cherché les informations sur le site Infosida, il a ensuite incité les élèves à aller y chercher des informations. Après cette présentation, beaucoup d'élèves sont allés visiter ce site.

Les formations en informatique se font par groupes de cinq élèves par ordinateur. Chacun possède une adresse e-mail. Les élèves apprennent à faire du traitement de texte, de la navigation sur Internet. Seuls 10 élèves viennent très fréquemment (2 à 3 fois /semaine) et suivent ces enseignements depuis un an. Actuellement la formation reste plus théorique que pratique à cause du manque de matériel. La familiarisation avec l'outil informatique reste faible et l'accès à Internet reste très réglementé du fait qu'il n'y ait qu'une seule machine disponible. Le planning se fait longtemps à l'avance en fonction des heures libres des élèves

et du professeur responsable. La salle est ouverte tous les après-midi de 15 h à 19 h, dont une heure est réservée à la connexion Internet s'il n'y a pas de cours.

Le Cyber -Jeune du collège est également en relation avec les autres Cyber -Jeune du GEEP grâce au logiciel de messagerie électronique Eudora. Les élèves peuvent ainsi se consulter pour monter des forums de discussions sur des thèmes tels que la circoncision, la prostitution, la pauvreté, les problèmes environnementaux, le développement durable.

Les élèves qui ont envie de réagir rédigent leur point de vue et l'envoient sur le forum. Le dernier thème portait sur la paix en Casamance (en mars 2002). Pour ce débat, une vingtaine d'élèves ont participé en apportant leur opinion sur la question.

Pour Lamine Mamadou, professeur gérant du Cyber -Jeune, « Internet est un réel outil de développement en particulier au niveau des sommes de connaissances que l'on peut s'approprier grâce à la navigation sur les milliers de sites. C'est une source de documentation pour les enseignants et les élèves. De plus, avec la création de leur propre site, ils vont pouvoir montrer leur école au monde entier, nouer des contacts avec des gens de divers horizons. »

Internet a permis aux élèves de lier de nouvelles relations et de correspondre régulièrement avec des jeunes de leur âge qui vivent aux Etats-Unis, au Canada et en France. Ils échangent des photos, apprennent et découvrent une culture différente. Pour l'instant, ces échanges en sont encore au stade de l'écrit, il n'y a pas eu de rencontre entre les jeunes.

L'usage d'Internet a eu des effets plutôt positifs sur leur résultat scolaire, cela leur a permis de progresser et de s'améliorer, en particulier en anglais. Mais ces données restent encore difficilement quantifiables.

A ce propos, nombreuses sont les questions qui peuvent être soulevées quant aux retombées de ces nouvelles relations pour les jeunes sénégalais qui ont accès à ces outils. Quels seront les changements dans leur façon de communiquer, de penser, de voir le monde ? Internet va-t'il donner naissance à des conflits intergénérationnels dans un pays où la culture et la tradition sont des valeurs fortes ?

Internet à l'école n'est pas encore généralisé dans tous les établissements scolaires du Sénégal, cela va-t'il engendrer de nouvelles discriminations entre ceux qui y ont accès et les autres ? en particulier entre les élèves des villes et ceux des campagnes ?

Cette expérience a démontré que les jeunes sont capables de créativité, d'innovation et possèdent des capacités d'appropriation des nouveautés. Tout ceci a permis de tisser une large toile de partenariat qui a abouti à la mise en place de matériels qui contribuent plus ou moins à entretenir les liens noués. Le réseau du GEEP dispose maintenant d'un moyen de communication, qui favorise la décentralisation au niveau des 25 espaces Cyber -Jeune. Le cyber -rural initié par le GEEP participe également à l'effort de « démarginalisation » et de désenclavement des zones rurales et de leurs populations, notamment les jeunes.

Cette première phase est suivie d'une phase de renforcement lors de laquelle plus d'ordinateurs ont été installés (de 3 à 6), par exemple dans un établissement enclavé de Casamance.

Concrètement, des résultats sont visibles au niveau des infrastructures dans les collèges et lycées mais au niveau des usages cela est beaucoup plus difficile à déterminer et nous ne possédons que quelques témoignages pour évaluer les retombées réelles de l'implantation de cet outil dans le milieu scolaire.

L'appropriation de l'outil Internet par les élèves et les professeurs ne concerne qu'une minorité de personnes sur l'ensemble des effectifs de chaque établissement à Dakar. La proportion de membres qui viennent utiliser les outils des espaces Cyber -Jeunes reste très faible. Ceci est dû principalement au fait que ces espaces manquent cruellement de matériel, et que devant l'attente occasionnée par le fait qu'il n'y ait qu'une seule machine, beaucoup d'élèves sont démoralisés, ne reviennent pas et préfèrent se rendre dans les autres cyber -café de la ville qui pratiquent l'heure de connexion au même tarif.

Un autre problème se pose, celui de la pérennisation de ce programme. Le GEEP a pour objectif principal de promouvoir les NTIC dans l'environnement scolaire, ensuite ce sont les établissements seuls qui devront prendre le relais. L'hypothèse que certains Cyber -Jeunes ne se transforment en cyber -café n'est pas exclue. En effet, à Oussoye, Kolda et Diofor l'utilisation du centre est réservée aux élèves pendant les heures scolaires et le reste du temps, le centre est ouvert au public.

Autre exemple, dans certains espaces, le chef d'établissement a embauché un informaticien qui est payé sur la base des ressources générées par le centre (ces revenus proviennent principalement des formations payantes en informatique). Cette personne est employée à temps plein pour la gestion de la salle Cyber -Jeune. Ce système marche bien dans les espaces les mieux équipés de Diofor, à Dakar, à Sambaguay (Dakar HLM).

1.2.3.3) Le FORUT et son projet NTIC en faveur des personnes handicapées.

Le FORUT est une organisation norvégienne, créée en 1980, elle est installée au Sénégal depuis 1997. Sa problématique est la paix, la tolérance et le développement.

La tranche de population ciblée par le FORUT est la population jeune, urbaine et scolarisée. Il intervient à Dakar et dans les régions. Le FORUT mène principalement des activités de prévention contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Il diffuse également des films sur la protection de l'environnement, sur le sida.

A Dakar, il organise tous les ans le **Festival du Film de Quartier** : des films sont projetés dans 7 quartiers de la ville. Les films sont réalisés par des jeunes issus du centre de formation du FORUT. Dans ce centre, les jeunes sont initiés au tournage, à l'écriture scénaristique, au montage de films. Ils essaient d'écrire des scénarios dont le sujet touche et préoccupe la société.

Les jeunes qui sont pris dans le centre pour suivre la formation y restent 10 mois à raison de 6 heures de cours par jour. Ils sont logés et touchent une bourse. Le nombre d'élève se limite à 12 par an. Il faut posséder le niveau BEPC et avoir entre 18 et 28 ans.

Tous les mercredis après-midi est projeté un film africain ou européen lors de la séance de CinéClub qui est ouverte à tous et gratuite. La projection du film est suivie d'une discussion et de critiques. En moyenne, 30 à 40 personnes assistent à ces séances.

Le Média Centre, centre de formation et de production audiovisuel, constitue le corps du projet du FORUT. Une douzaine de films sont produits tous les ans, tous financés par la coopération norvégienne, le NORAD (Norwegian Agency for Development). Les films sont en wolof et en français.

Le FORUT reçoit aussi des commandes de films de présentations par des organismes tels que l'UNESCO (visite virtuelle de Gorée), les Nations Unies (pour présenter le mode de fonctionnement du Parlement des Nations Unies), le programme irlandais APSO (agence dont l'objectif est de fournir du personnel qualifié pour les organisations, gratuitement) etc.... Ces films durent de 15 à 20 minutes et sont montrés aux bailleurs de fonds afin de leur présenter les projets et les réalisations des organisations.

Le Média Centre de Dakar est un espace multimédia, équipé de caméras numériques et d'une unité de montage virtuel. Son parc informatique est relié par un réseau interconnecté de

15 postes de travail. Depuis novembre 1999, le FORUT exprime un projet intitulé Centre de Veille sur les Handicaps (CVH). Ce centre a réalisé un site Internet sur la Surdit , apr s avoir men  des enqu tes et form  de jeunes sourds   l'informatique.

Le CVH abrit  par la m diath que du M dia Centre accueille chaque jour, de jeunes handicap s qui ont acc s gratuitement   l'Internet. Actuellement 122 personnes sont adh rentes, mais beaucoup de personnes viennent aussi consulter tous les jours. Elles y font de la formation en informatique, en infographie, en Web design.

L'objectif principal du FORUT est de d velopper les NTIC   l'usage des jeunes d favoris s. Il offre des formations en production audiovisuelle ainsi qu'en Internet. C'est dans ce but l  que le centre de formation pour l'utilisation et l'apprentissage de la cam ra et des outils num riques a  t  cr e en 1999.

Dans le centre, six ordinateurs sont   la disposition des  tudiants qui poss dent une carte de membre. Le co t de la carte s' l ve   1000 FCFA pour l'ann e.

Le projet 'TIC et insertion socioprofessionnelle des personnes handicap es' du FORUT, une premi re au S n gal.

Parall lement au centre, le FORUT, associ  avec le Visuf et Surdit org, a entrepris un projet d'initiation des sourds   l'utilisation d'Internet. Ceux-ci ont re u une formation sp cialis e avec des formateurs sachant utiliser le langage des signes. La formation initiale est de 30 heures et se d roule sur une semaine. Ils y apprennent l'informatique et son environnement : Windows, Excel, Internet. A Dakar, 98 personnes ont d j   t  form es dont 27 sourdes.

Dans le cadre de ce projet NTIC, seul le CRDI est financeur car il s'agit d'un projet de recherche-action qui tourne autour de la probl matique : comment les NTIC peuvent aider   l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicap es ? Le co t total du projet se monte   60 millions de FCFA. Le co t p dagogique d'une telle initiative revient   25 000 FCFA par  tudiant. Le FORUT leur donne une aide de 10 000 FCFA pour leur d placement, ce qui leur facilite beaucoup l'acc s   cette formation.

Ce projet est repris par le CRDI qui l'a associ    d'autres projets d'envergure nationale afin de toucher un maximum de personnes. Au final, 600 personnes devraient  tre form es dans le cadre du programme canadien pour les personnes handicap es.

Quand le FORUT se déplace dans les régions, il offre une aide aux personnes qui sont obligées de se déplacer pour venir à lui afin de suivre la formation. Dans les régions où il agit, une structure de formation se trouve déjà sur place. Le FORUT négocie avec une structure locale privée déjà existante pour prêter le matériel et le local pendant le temps de la formation. C'est un système beaucoup plus économique, avec 10 ordinateurs, 20 personnes peuvent suivre la formation par groupes de deux.

L'objectif principal du projet est d'arriver à la création d'un espace de télétravail (cyber multiservices) avec le souci majeur de développer des compétences au niveau régional. Il se composerait de l'équipement nécessaire pour différentes prestations comme le traitement de texte, le mailing, la gestion des adresses, la traduction. Cet espace serait une entreprise communautaire de services avec uniquement des personnes handicapées. L'idéal serait que les 60 personnes formées au niveau 2 puissent y travailler en utilisant les différentes compétences, des approches flexibles, en fonction des activités et des commandes. Ces personnes seront des prestataires de services et seront rémunérées en fonction du travail et des commandes. Un comité de gestion accompagnera le fonctionnement de cette nouvelle structure pendant 4 mois et sera supporté par le FORUT. Le but est que cet espace devienne une structure indépendante du FORUT.

Internet, principalement une vitrine pour exposer leurs films.

Le FORUT possède un site depuis 1997 et a acheté un nom de domaine : www.forut.sn. Il y expose ses activités, le catalogue des films produits, ses partenaires. L'intérêt du site est d'être utile dans la recherche de nouveaux financements et de partenaires. Le site pour lui est un moyen d'élargir son champ d'action.

L'utilisation du courrier électronique est très fréquente et très utile pour communiquer avec les partenaires, les ONG en particulier celles membres du CONGAD. Le FORUT peut diffuser dans un fichier attaché à toutes les ONG, les prospectus pour leur manifestation.

Il participe également à des forums de discussion comme par exemple celui de l'association mondiale des radios communautaires et un groupe de cinéastes en Afrique du Sud.

Le réseau du FORUT consolidé par des communications via Internet.

Grâce à Internet, le FORUT a pu se créer un réseau de relation qui ont les mêmes préoccupations. Le réseau se nomme « Handicaps et solidarités » (cf Graphe n°1) et se compose de structures nationales et étrangères qui ont déjà capitalisées de l'expérience. En

France, le FORUT est en contact avec « Handicaps et technologies » basée à Nantes ainsi que « Sinbad Méditerranée » et « CyberWakers » à Marseille. Ces associations sont spécialisées dans le télétravail et ont déjà développé des expériences intéressantes.

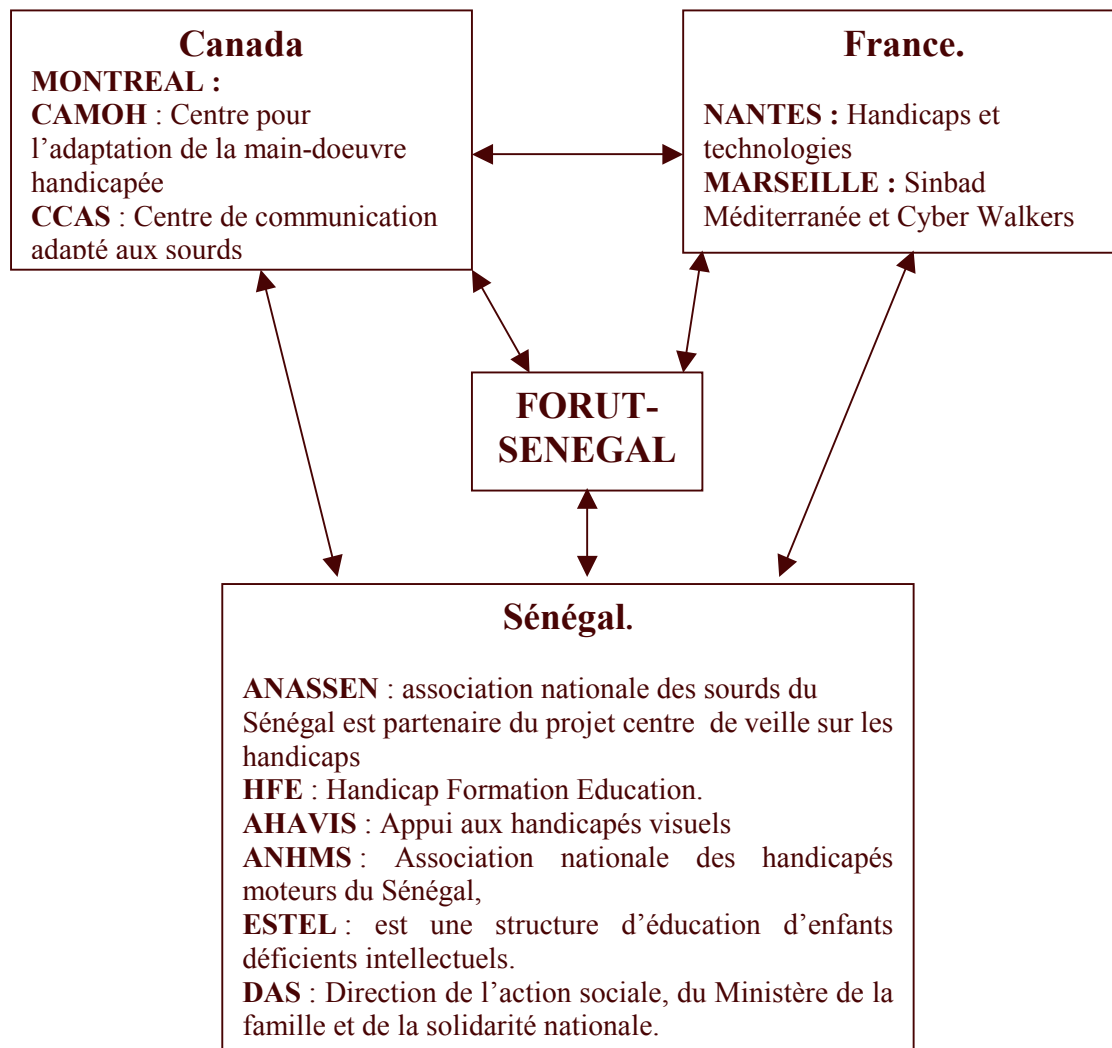
Le FORUT échange également beaucoup par e-mail avec le Centre pour l'adaptation de la main-d'œuvre handicapée (CAMOH) basée à Montréal au Canada. C'est un organisme qui travaille beaucoup avec les NTIC en particulier au service des handicapés visuels. Le FORUT est également en contact avec le Centre de communication adapté aux sourds à Montréal.

Au Sénégal, le FORUT a des relations avec différentes associations : l'Association Nationale des Handicapés moteur du Sénégal basée à Dakar, avec l'Association nationale des sourds du Sénégal, l'Association d'appui aux handicapés visuels, l'Association Handicaps, formation et Education, et la Direction de l'action sociale qui dépend du Ministère du développement social et de la solidarité nationale.

Ce réseau de personnes a été mis en place le 13 mars. Les communications se font par Internet par le biais des messageries électroniques mais aussi par le tchat (conversation par le biais du d'Internet en direct).

Pour le FORUT, Internet fonctionne comme un enjeu local dans son projet en faveur des personnes handicapées et est un instrument d'internationalisation des rapports entre les membres du réseau de l'ONG dans le monde entier, qui s'intéressent aux mêmes thématiques qu'eux.

Graphe n°1 : Le Réseau Handicaps et Solidarité du FORUT :



Le FORUT n'a pas de responsabilité dans l'avenir des personnes formées mais il les encourage à s'associer, il les sensibilise sur les nouvelles compétences acquises. Il invite les gens à s'organiser, à demander aux autorités locales de les aider à trouver un espace de travail. C'est à ce niveau que le FORUT pourra les soutenir en leur fournissant l'équipement

nécessaire à l'installation, les accompagner et faire en sorte que leurs activités aient un objectif durable.

Cela s'est déjà produit dans les régions, en effet sur les 30 lieux touchés par le projet, déjà 26 localités ont fait savoir qu'elles souhaitaient continuer par elles-mêmes le projet entamé par le FORUT.

1.2.3.4) La FRAO et son projet NTIC destiné au monde rural.

Organisme africain intermédiaire, la FRAO (Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest) appuie une stratégie de développement de capacités organisationnelles qui repose sur des démarches participatives et vise à aider les organismes locaux à s'attaquer aux problèmes de leur collectivité et à les résoudre. Le CRDI collabore avec la FRAO dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest depuis 1989.

Il y a un peu plus d'un an, la Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest n'avait qu'un compte e-mail qu'elle utilisait sporadiquement. Aujourd'hui, chaque agent de la FRAO est en mesure d'utiliser à partir de son bureau le courrier électronique et de naviguer sur Internet. D'après le Directeur de la plus grande entreprise fournisseur d'accès Internet au Sénégal, la FRAO est le 2^e utilisateur d'Internet le plus actif après le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Thierry Barreto, Responsable de programme de la FRAO, a fait savoir que l'organisation utilise l'Internet pour communiquer tant avec ses partenaires de la sous-région qu'à travers le monde au moyen du Email et de leur site nouvellement conçu (www.frao.org). Il entrevoit un futur où la FRAO utilisera Internet et la technologie informatique pour diffuser son message de la société civile, de croissance et de revitalisation économique dans les quatre coins du monde. Il pense utiliser Internet pour dispenser de la formation à des organisations partenaires, partager l'information sur les méthodologies qui ont réussi à surmonter les défis propres à l'environnement africain, faire en sorte que la recherche aboutisse, que des bulletins et de la documentation soient accessibles à un plus grand nombre - en somme, qu'Internet soit utilisé comme un outil de transformation culturelle.

Le Conseil National de Concertation et de Coordination des Ruraux (CNCR) qui regroupe des organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers, de femmes, de pêcheurs, etc. ainsi que des ONG met en œuvre depuis janvier 1998 un projet expérimental qui doit s'achever en juin 1999. Touchant les régions de Kolda et de Tambacounda dans le cadre du Programme des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs (PSAOP), il comporte un volet à la communication dans le cadre duquel la Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest (FRAO) met en œuvre des télécentres communautaires. La FRAO met également en œuvre un système d'information et de communication communautaire (Sic) en relation avec le GADEC une ONG qui intervient dans la région de Tambacounda.

Toujours financé par Acacia, ce projet vise à la compréhension des phénomènes liés aux processus d'introduction des TIC dans un programme de gestion des terroirs villageois dans trois communautés rurales. Son originalité réside en partie dans le fait d'associer ressources modernes et traditionnelles l'essentiel étant qu'elles soient appropriées aux besoins des ruraux. C'est ainsi que les outils utilisés vont du Pc multimédia à la mobylette en passant par le téléviseur.

Après la réalisation d'une étude sur la situation des TIC dans la région de Tambacounda et la tenue d'un atelier de concertation sur le projet les 22 et 23 décembre 1998, le projet devrait entrer dans une phase opérationnelle en 1999. Dans le cadre de ce programme, la FRAO a acquis 88 ordinateurs, des imprimantes et des logiciels de manière à permettre aux organisations ciblées de pouvoir non seulement accéder à Internet et de renforcer ainsi son potentiel de communication mais aussi de constituer un réseau d'échanges à travers des forums électroniques portant notamment sur la problématique du développement rural.

«La FRAO veut mettre en place les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à la disposition des producteurs ruraux.

Elle pense que les populations rurales ont le droit autant que celles des villes d'avoir accès aux NTIC. Il faut noter que pour l'entretien et la maintenance de ces outils informatiques, l'ONG a préféré former des fils du terroir qui plus tard devront initier les autres. »³³

Les sources concernant l'utilisation des NTIC par la FRAO dans leur programme de gestion des terroirs villageois datent de 2000 et sur le site de l'ONG (www.frao.org) , aucun rapport

33 Le Soleil, 28 mai 2001.

n'est mis en ligne, aucune évaluation n'a été faite. Il nous semblait cependant important de signaler que des projets NTIC en faveur du monde rural existent.

1.3) Premières conclusions des différentes expériences de l'Initiative Acacia au Sénégal.

1.3.1) Des résultats encourageants...

La principale leçon que l'on peut tirer de ces expériences est qu'il est possible d'introduire avec succès les technologies de l'information et de la communication dans des communautés de base si certaines conditions sont réunies telles que la disponibilité d'une bonne infrastructure de télécommunications, la formation des utilisateurs, l'accessibilité des coûts. Les résultats ont démontré l'existence de capacités locales d'appropriation technique voire sociale de ces technologies.³⁴

Mais si cette appropriation tend à être acquise, il reste que la pérennisation est un problème majeur du fait des coûts souvent élevés de fonctionnement et de renouvellement des équipements, de la faiblesse des capacités managériales, ou de l'absence de contenus adaptés aux besoins des communautés. Pour ces raisons, cette préoccupation de pérennisation a constitué un axe central des recherches menées dans les projets et ce, afin de préparer les communautés à prendre en charge les nouveaux outils mis à leur disposition. Aujourd'hui, dans de nombreux cas, les communautés continuent, plusieurs mois voire quelques années après la fin de l'appui du CRDI, de gérer les modalités d'accès communautaire mises en place (télécentre, centre de ressource, espace Cyber -Jeune etc.) et de générer des ressources pour contribuer à leur pérennisation par la fourniture d'une variété de services et de produits. Cela a été possible du fait de la pertinence de l'approche participative mise en œuvre et de la formation de capacités locales qui ont constituées une des composantes essentielles de ces projets.

Les NTIC ont créé des opportunités de développement pour certains groupes, pour certains elles sont sources de revenus, d'emploi. L'Internet a démocratisé l'ouverture, l'accès aux informations dans le monde entier.

34 Camara Alioune. Cahier Multimédia : Dossier publié le Samedi 03 Novembre 2001, Le Soleil

1.3.2) ...mais le problème de la pérennisation subsiste.

Mais un problème se pose autour de la question de la durabilité, de l'après-projet. Y'a t'il une appropriation sociale réelle ?

Il est illusoire de croire que les technologies de l'information et de la communication suffisent, par le seul fait de leurs prouesses à apporter le développement aux communautés de base, comme tend à le faire croire un discours optimiste aujourd'hui. Il est indubitable qu'elles sont des opportunités intéressantes à saisir et que les Africains ne doivent pas faire l'impasse sur leur appropriation comme partout dans le monde. Cependant les résultats des projets montrent que leur utilisation profitable par les communautés de base est largement tributaire de la levée de certaines contraintes liées, entre autres, aux infrastructures; à l'accès à des informations pertinentes (contenus adaptés, langues locales); à l'environnement politique et institutionnel du secteur (concurrence, liberté d'entreprendre); à l'accès à des services de support à la production (crédit, conseils etc.).

Ce sont quelques-unes de ces contraintes et défis, notamment sur le plan des politiques ou celui des contenus et des outils adaptés à des populations en majorité analphabètes, sur lesquels les efforts seront consacrés dans la nouvelle phase d'Acacia qui vient d'être approuvée.

Certaines ONG demandent une seconde phase de financement. Actuellement, le CRDI expérimente deux phases avec les ONG ENDA TM et le GEEP.

Le CRDI a certaines difficultés à récupérer les évaluations et à faire concorder les recherches car les ONG ne sont pas des chercheurs et ne tirent pas assez les conséquences de leurs projets. On ne sait donc pas quels sont les changements réels entraînés par les projets sur les populations touchées.

Le CRDI encourage aussi la diversification des partenaires, les ONG peuvent ainsi mener des activités sur des plus longues périodes. Comme autres partenaires possibles il y a la Coopération Française, la Coopération canadienne, l'UNUFEM, la Banque Mondiale, le FNUAP. Avec différents partenaires il y a l'espoir d'un projet plus durable.

A Dakar, il existe d'autres associations qui ont également des projets et des utilisations d'Internet intéressantes, c'est ce que nous allons voir dans cette deuxième sous-partie.

II. Deux usages original d'Internet à Dakar.

2.1) Yinternet.org, une aide à la création de cyber -café et les formations en informatique.

L'association existe depuis le mois de Décembre 1998, la maison -mère est en Suisse. Pour le moment Yinternet.org a le statut d'association mais elle attend d'être plus autonome sur le plan financier pour avoir le statut d'ONG.

Elle a fait le choix de s'installer au Sénégal du fait de la bonne assise en matière d'infrastructures en NTIC et à Dakar puisque c'est là que se trouvent les fournisseurs de services, les opérateurs de télécommunications ainsi que les organismes susceptibles de devenir ses partenaires financiers comme les bailleurs de fonds. Un des buts premier de Yinternet.org est de faciliter l'accès aux jeunes.

Yinternet.org, un médiateur dans la création de cyber-café.

L'avantage de la création d'un cyber -café est une retombée économique avec la création de 2 ou 3 emplois et l'optimisation du travail de tous.

Yinternet.org se place en intermédiaire auprès des jeunes désireux de monter un Cyber Café. Il se charge de chercher leur partenaire financier. Le coût pour monter un Cyber s'élève à 6 millions de FCFA, ce tarif prend en compte les frais liés à l'achat du matériel informatique (ordinateurs, modem, imprimante) ainsi que la formation des futurs gérants (initiation au traitement de texte, Excel, Internet etc.).

Yinternet.org travaille surtout avec des associations et des organisations de jeunesse : le CNJS (conseil national de la jeunesse), les Eclaireurs et Eclaireuses du Sénégal, le GEEP, YMCA (organisation chrétienne).

Par exemple, au mois de décembre 2001, un contrat avec les Scouts du Sénégal a été signé. La moyenne d'âge est entre 18 et 25 ans. Les Scouts ont reçu un financement à l'aide de Yinternet.org, l'association se charge juste de trouver des locaux pour accueillir le personnel. Yinternet.org apporte un appui pour 5 bimestres, au niveau des connexions et des lignes

téléphoniques, elle se charge de trouver le fournisseur de service et se pose en appui dans le processus d'autorisation de la structure.

Un autre exemple de partenariat avec le centre Emmanuel qui encadre des jeunes filles et propose diverses activités : formation, alphabétisation. Yinternet.org discute avec le centre des opportunités offertes par les NTIC et de la présence d'un Cyber dans le centre. Yinternet.org élabore alors un projet et lui présente jusqu'à un accord sur les termes.

Ensuite, Yinternet.org présente le projet à des bailleurs de fonds tels que l'UNICEF, la Coopération Française, la Coopération Luxembourgeoise ou au FNUAP. Une fois les financements obtenus, Yinternet.org reprend le projet, l'exécute et suit l'installation. Pendant 10 mois il y a une maintenance et un suivi financier. Elle offre un appui technique pour la maintenance des machines.

Depuis le début de l'association en 1999, seuls trois gros projets de création de cyber ont été réalisés. Ce n'est donc pas dans cette branche que l'association fait le plus de bénéficiaires. Heureusement, les formations en informatique sont là pour subvenir aux besoins quotidiens.

Yinternet.org et les formations en informatique.

L'association propose des programmes de formation à coûts réduits pour les organisations de jeunes. Elle donne des cours d'initiation en informatique. Une formation normale dure 20 heures, les horaires sont souples, selon les disponibilités de chacun. La formation globale coûte 30 000 FCFA (apprentissage des logiciels Word, Excel, Powerpoint). La formation pour Internet coûte 25 000 FCFA. Ce sont surtout des jeunes et des travailleurs qui suivent ces formations. Depuis la création de ce service, 80 personnes sont venues suivre les formations, 32 filles et 48 garçons.

Grâce au fichier de l'association répertoriant les clients, nous avons pu réaliser une carte de leur provenance en nous référant à l'adresse indiquée dans le fichier. Ainsi, nous pouvons nous rendre compte que certains clients viennent des banlieues périphériques, assez éloignées de l'association qui se situe dans le quartier de Kolobane à Dakar. Pourquoi les gens viennent-ils de si loin ? Nous n'avons pas de réponse à cette question, seulement on peut se demander si c'est parce qu'il n'existe pas d'autres structures de ce type (associatif) près de chez eux ? les tarifs des formations à Yinternet.org sont-ils moins chers qu'ailleurs ? Une enquête sur les centres de formations privés à Dakar serait intéressante à réaliser pour confirmer ou réfuter ces hypothèses.

En plus des formations individuelles, Yinternet.org propose des formations collectives lors de séminaires pour des associations. Ce sont des sessions de 3 à 5 jours avec des initiations en informatique et Internet pour environ une quinzaine de personnes. Les personnes qui suivent ces formations collectives ne sont pas prises en compte dans le fichier de l'association et ne sont donc pas représentées sur notre carte.

Pour la promotion, Yinternet.org compte beaucoup sur le bouche à oreille, de clients à amis, de plus une campagne d'affichage a été lancée au début de l'année 2002 sous forme de papiers, de tracts qui ont été distribués dans le quartier, mais les retombées ont été décevantes. L'association possède son propre site³⁵ sur lequel est exposé son activité. Tous les ans, un « Passeport Internet au Sénégal » est édité. Il s'agit d'un fascicule explicatif sur Internet destiné aux jeunes.

2.2) L'UJOA (Union des journalistes de l'Ouest Africain) et l'utilisation des NTIC par les journalistes.

Dans la lettre BATIK d'OSIRIS, de nombreuses références sont données sur les sites des journaux quotidiens sénégalais. Il nous a paru intéressant de montrer comment les journalistes utilisent les NTIC dans leur travail.

Depuis deux ans, les journalistes membres de l'UJOA ont écrit une série de communications sur l'utilisation des NTIC, en passant du téléphone portable à l'Internet. Des dossiers « spécial nouvelles technologies » ont été rédigés dans des quotidiens tels que Le Soleil, Walfadjiri, Sud Quotidien et Le Pop.

De nombreux journaux sont maintenant en ligne³⁶. Etre en ligne signifie avoir une plus grande visibilité dans les différentes rédactions, montrer des articles en lignes, présenter le journal et son sommaire. Sur le site du journal Le Soleil, tous les articles sont archivés et en ligne. On peut y accéder par la date de parution mais aussi grâce à un moteur de recherche interne qui permet de trouver des articles en utilisant des mots clé. Chaque jours on y trouve le journal de la veille. Ce système de journaux en ligne peut servir aux journalistes eux même qui peuvent ainsi consulter plus facilement les archives du journal, mais ce service est surtout consulté par

35 Voir le site <http://www.yinternet.sn>

36 voir les sites <http://www.lesoleil.sn> ; <http://www.walfadjiri.sn>

les migrants travaillant en France ou en Europe, et qui grâce au site peuvent se tenir informés de ce qu'il se passe au Sénégal.

Les NTIC ont considérablement changé la façon de travailler des journalistes. Avec Internet, deux aspects ont été profondément modifiés au niveau de **la collecte et de la diffusion de l'information.**

Pour la **collecte d'informations** internationales, les journalistes peuvent naviguer sur les sites de l'AFP (Agence Française de Presse), l'APS (Agence de Presse Sénégalaise), le PANA (Panafricaine Presse Agency), le Reuter (Agence de Presse Anglaise qui a aussi un service en français) ainsi que sur des sites spécialisés dans la politique, l'économie et la culture.

Pour l'information locale les journalistes se déplacent eux-mêmes sur le terrain.

L'ordinateur et l'Internet leur ont permis un gain de temps formidable, ils peuvent retravailler les textes plus rapidement et les sources d'informations étant plus variées et remises à jour, ils ont gagné en crédibilité dans la diffusion des informations. Grâce à Internet ils sont plus rapidement au courant de ce qui se passe dans le monde, à la minute près. Des textes et des photos sur un événement sont diffusés sur le Net. Reuters offre ce système d'information immédiate. Pour le recevoir il faut payer un abonnement de 100 000 FCFA/ mois, c'est un service très cher et seul le journal Le Soleil le possède mais peut être plus pour très longtemps étant donné son coût élevé.

Pour la **diffusion de l'information**, Internet offre la possibilité de mettre en ligne des textes ce qui agrandit l'espace de lecteurs. Les sites des journaux sénégalais bien actualisés sont ceux de Walfadji, Le Soleil et Le Sud. Cela prend du temps de mettre en place un webmaster et surtout de le mettre à jour régulièrement. Grâce à ces sites, les journaux sont plus visibles et cela peut également être une ouverture financière par la vente d'encarts publicitaires.

En moyenne il y a dix ordinateurs par rédactions, les coûts de connexion sont très importants en valeur relative au niveau de vie. Certains membres du personnel sont bien formés, en particulier au Soleil qui a compris très tôt les atouts du Net.

Autre NTIC à avoir considérablement changé sa façon de travailler est le **téléphone portable.** Les mauvaises communications téléphoniques sont devenues meilleures et plus rapides. La

notion de temps dans la diffusion de l'information orale a tout changé. Les journalistes qui sont sur le terrain peuvent interroger des personnes en direct. Cela a beaucoup joué dans les processus d'accompagnement et de relations de faits. La rapidité, l'immédiateté et la sûreté des informations rendent le travail de la profession plus crédible.

Pour Massamba Mbaye, journaliste au Matin « les NTIC sont un gain de temps et offrent une qualité de travail extraordinaire ».

C'est aussi un avantage très important dans la **transparence démocratique**, en effet, lors des dernières élections présidentielles l'information a circulé plus vite grâce aux radios et téléphones portables, les fraudes n'étaient plus possibles.

2.3) Une politique de « laisser agir » de l'Etat vis à vis des ONG.

Tout au long de cette partie nous avons pu avoir un aperçu des différents usages d'Internet dans les projets des ONG Dakaroises financés dans le cadre de l'Initiative Acacia du CRDI. Nous avons pu nous rendre compte du lien très fort que les ONG du Sénégal entretiennent avec l'échelle internationale. Sans partenaires financiers extérieurs, il n'y a pas de projet et donc, l'ONG ne peut survivre. On peut s'interroger quant au rôle de l'Etat Sénégalais vis à vis des ONG locales ? Sans appui financier extérieur, il n'y aurait sans doute pas autant d'ONG agissant au Sénégal. Dans ce cas là, que ferait l'Etat ? La seule mesure qui est pris en compte est le fait que les ONG sont exonérées de charges fiscales pour l'importation de matériel. Mais ce n'est pas suffisant pour le maintien d'une ONG, y'aurait-il des aides financières de l'Etat visant à aider les ONG dans leur projet de développement ?

Cela ne semble pas à l'ordre du jour, l'Etat se donne un droit de regard sur les projets des ONG qui agissent sur son territoire en leur accordant ou non le statut d'ONG, mais aucun contrôle n'est fait sur la conformité ou non de leurs activités et sur les résultats.

Actuellement, aux vues des difficultés, l'Etat Sénégalais a plutôt intérêt à encourager et laisser les ONG agir sur son territoire, bien que parfois, des conflits moraux dans le contenu du programmes peuvent venir heurter les convictions, la religion, les coutumes et les traditions.

La « non -intervention » de l'Etat Sénégalais explique le fait que les ONG se tournent toutes vers l'extérieur, vers des partenaires et bailleurs de fonds étrangers.

Bien que beaucoup de résultats sont visibles (comme les Cyber Jeunes dans les établissements scolaires), on peut s'interroger sur les usages réels qui en sont fait. D'une manière générale, nous avons pu observer que malgré l'importance des fonds investis dans certains projets, le nombre de personnes réellement touchées reste peu important. Même si de nombreuses critiques sont faites vis à vis de ces projets, c'est déjà une première étape de franchie dans l'appropriation des NTIC par la population et dans certaines professions comme par exemple le journalisme.

Notre troisième et dernière partie va être consacrée uniquement à l'ONG ENDA Tiers Monde, à sa politique axée principalement sur la communication pour ses usages propres ainsi que mise au service des populations les plus défavorisées avec une ligne de conduite inchangée depuis sa création en 1972, la lutte contre la pauvreté.

TROISIEME PARTIE : La Galaxie ENDA Tiers Monde et son espace communicationnel.

L'ONG ENDA joue un rôle important tout d'abord dans la diffusion de l'Internet au Sénégal comme nous l'avons vu précédemment, et elle a vite compris les intérêts de posséder et d'utiliser cette NTIC pour une meilleure qualité de ses communications au sein de son réseau de relations.

L'ONG ENDA TM fonctionne comme une galaxie. ENDA est une organisation internationale à caractère associatif et à but non lucratif, fondée en 1972 à Dakar où se trouve son siège. Mais plus qu'une organisation internationale hiérarchisée, ENDA donne plutôt l'image d'une « galaxie »³⁷. Galaxie de programmes, d'équipes de travail et d'antennes installées de Bogota à Ho -Chi -Minh -Ville en passant par Harare et Bombay. Le siège à Dakar, joue alors un rôle de mise en synergie de toutes ces activités dont le dénominateur commun est la lutte inlassable contre la pauvreté.³⁸

I. ENDA TM et la communication avant tout.

1.1) Historique de l'ONG ENDA et de son implantation au Sénégal.

ENDA Tiers-Monde : Environnement et développement du Tiers Monde a été fondé après la Conférence Mondiale sur l'Environnement en 1972 à Stockholm et la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui s'en est suivie. En effet, « c'est à la suite de cette conférence qu'un groupe de militants francophones du développement fonda ENDA Tiers Monde en 1972 ». Ses fondateurs optèrent dès le début pour de nouvelles stratégies de développement, « conscients de la crise multidimensionnelle écologique, culturelle, économique et sociale » à laquelle les pays en développement se trouvent

37 Voir le site <http://www.enda.sn>

38 ref : <http://www.enda.sn/ecopole/ecop1.html>

confrontés, les fondateurs d'ENDA Tiers Monde s'engagèrent résolument à aider ces pays à trouver des voies alternatives de développement en rupture avec les modèles dominants dans lesquels ils se trouvaient. Selon eux, tout modèle de développement doit être l'expression de la confiance aux valeurs propres à une culture donnée. ENDA a son siège à Dakar avec des représentations dans de nombreux pays du Tiers Monde.

L'objectif principal de ENDA est d'animer un réseau d'échange d'expériences et de réflexion sur le développement dans l'ensemble des pays du Tiers Monde.

Le programme d'action de ENDA est dirigé vers les axes prioritaires suivants :

- droits de la personne et droits des peuples, appui aux peuples les plus menacés culturellement,
- la jeunesse face aux problèmes d'environnement, d'emploi et de culture
- communication, administration /population,
- technologies combinées
- écologie et économie populaire urbaine
- action contre les modèles de consommation et de production importés
- lutte contre le SIDA

Pour réaliser son programme, ENDA est financièrement appuyé par les Nations Unies, le mouvement associatif international, la Suisse, l'Autriche, le Canada, la CEE. Ces apports lui assurent 66% de ses ressources.

1.2) ENDA et la communication en réseaux.³⁹

ENDA est une institution largement décentralisée composée d'entités autonomes. 15 équipes sont basées à Dakar et agissent avec des proportions variables tant à l'échelle locale que régionale ou internationale. Celles-ci travaillent selon une spécialisation thématique (santé, énergie), sociale ou méthodologique.

Depuis sa création, ENDA a porté une attention toute particulière aux problèmes des villes. Le temps a confirmé qu'elles étaient le lieu où se jouait une bonne partie de l'avenir économique, social, politique et culturel du Sud.

³⁹Rapport d'activités de 1995. Enda, un an de plus. Dakar : Editions Enda Tiers Monde, 1996.

En 1998, ENDA a poursuivi et multiplié des initiatives en milieu urbain populaire. Au Sénégal où une dizaine d'équipes ENDA sont basées à Dakar, d'où elles mènent logiquement une partie de leur activité mais aussi dans de nombreuses autres villes du Sud, à travers des antennes ou des programmes.

Depuis 1992, ENDA est rattachée à un réseau de courrier électronique ayant recourt à une technologie de faible coût. Le réseau (Endadate) utilise les services de GreenNet, à Londres, réseau membre de l'APC (Association for Progressive Communication), association mondiale de réseaux qui se consacre à l'appui aux ONG, en leur fournissant des services à des tarifs non commerciaux.

A ce réseau sont connectés non seulement toutes les équipes d'ENDA mais également des ONG nationales et internationales, quelques services gouvernementaux et des individus qui paient pour le service rendu. Avec cette infrastructure, les membres du réseau peuvent envoyer du courrier électronique, participer à des conférences et utiliser le service fax de Green Net.

Au cours de 1995, le système s'est affermi et ENDA a joué un rôle principal dans le raccordement de nombreuses ONG africaines au courrier électronique.

La multiplicité des rattachements à des réseaux exprime désormais l'un des cheminements familier des informations. Au 31 décembre 1995, ENDA appartenait déjà à 55 réseaux qu'elle anime, auxquels elle contribue et avec qui elle échange.

Tous ces réseaux ont recours au courrier électronique. Dans ce domaine où ENDA s'est engagée très tôt, la conviction de l'organisation est qu'il faut tenter le plus vite possible la mise en place de tels réseaux, ou plus précisément la connexion de réseaux ancrés à la base à certains réseaux modernes déjà existants ou en voie de création.

En 1998,⁴⁰ un travail considérable a été réalisé pour étoffer le site du programme. Le site comprend un centre de documentation virtuel sur le thème de l'environnement urbain. Cette section contient des fiches d'expériences, des études de cas, des synthèses régionales et des études transversales sur la thématique du programme, dans la mesure du possible en trois langues.

Près de 300 fiches bibliographiques (livres, périodiques, journaux, vidéos, rapport, études, documents de travail, plaquettes, annuaires), versions « allégées de la base de données du programme peuvent être consultées, avec des possibilités de recherches par titre, auteur ou

40 Enda. Construire des citoyens. Dakar : Editions Enda Tiers Monde, 1999. 111p

thème. Enfin, un formulaire d'inscription à la base de données « personnes et institutions » est également disponible sur le site, permettant aux visiteurs de soumettre des informations sur leurs activités et d'être inscrit sur les listes de diffusion.

En 1998, ENDA participait et animait 95 réseaux et 38 conférences électroniques et jouait un rôle pionnier d'en certains d'entre eux :

- ◆ Riod : Réseau International des ONG sur la désertification
- ◆ Rabede : Réseau Africain Bio Ressources et énergie pour le Développement et l'Environnement
- ◆ VAT : enfants et jeunes travailleurs en Afrique.
- ◆ Tramil : plantes médicinales dans la région Caraïbes et Amérique Centrale
- ◆ Caucus des ONG Africaines de l'Habitat, suivi de la Conférence Habitat II
- ◆ Preceup : sur l'assainissement alternatif
- ◆ Spinning the Web sur le développement durable.

Le monde évolue vers un bouleversement du système de communication et donc de prise de décision. Le Sud et l'Afrique sauront-ils y trouver leur place ?

1.3) Des usages spécifiques d'Internet : fournisseur d'accès et maison d'édition.

1.3.1) ENDA est un fournisseur d'accès.

Environ cinquante ONG, associations et groupements sont branchés sur le serveur ENDA. Pour un coût de 8000 FCFA, les services offerts sont l'hébergement de pages Web et l'accès complet à Internet. Depuis 1994, tout est centralisé dans le bureau d'ENDA, au centre ville de Dakar.

Internet a permis d'entretenir des relations beaucoup plus fréquentes avec les différents partenaires et la mise en place d'un réseau à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

1.3.2) ENDA et son bureau des diffusions.

Ce bureau existe depuis 1972. ENDA étant sa propre maison d'édition, ce bureau sert de salle de vente et d'expositions des parutions et des publications de l'ONG.

Sur le site Internet, une page Web Edition est consacrée à la promotion des ouvrages et la page Diffusion à la vente. Grâce à l'Internet, les services Editions et Diffusion d'ENDA TM ont fait beaucoup d'économies. Avant tout se faisait par téléphone et par courrier postal. Poster des lettres revenait jusqu'à 50 000 FCFA par mois, alors que le paiement d'Internet revient à 24 000 FCFA par bimestre.

Depuis la création du site Internet, la vente des publications à l'extérieur a presque triplé. Avant Internet, il y avait l'inconvénient du temps mis par la Poste pour envoyer les colis, la transaction pouvait prendre jusqu'à deux mois. Aujourd'hui, avec le Net, tout peut être fait en une semaine : prise de contact par mail, paiement, envoi et réception.

Répartition des ventes selon les continents :

Afrique (francophone) : 40%

Europe (France, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse) : 50%

Amérique (Canada, USA) : 9%

Asie (Japon) : 1%

Le public acheteur des publications ENDA se répartit entre les organisations internationales (OMS, Unicef, etc.), les particuliers, les chercheurs, les associations et groupements locaux, les agents de santé et les étudiants.

Les acheteurs ont pris connaissance des parutions par divers moyens : par la presse, le site Web, la promotion, les distributions gratuites, les expositions, les conférences, le catalogue annuel, les symposiums, la foire du livre et les librairies.

Modes par lequel l'acheteur est entré en contact avec ENDA pour passer une commande :

Lettre : 30%

Fax : 10%

Téléphone : 10%

Email 40% (à noter que souvent après l'envoi d'un message électronique pour une commande, le client fait parvenir une lettre de confirmation par voie postale)

Commande directe 10% au bureau à Dakar.

En 2001, 8077 exemplaires ont été vendus alors qu'en 2000, le nombre d'ouvrages vendus s'élevait à 7581. Nous ne possédons pas les chiffres des années précédentes, en particulier de celles où l'ONG ne possédait pas encore son propre site. Cependant, il est quasi évident que les ventes étaient moins importantes.

L'ONG ENDA mène une véritable politique en matière de communication depuis le début de sa création, autant pour son propre usage interne, dans son réseau de relations et de clients que pour des usages externes mis au service de ses projets et donc des populations défavorisées.

II. Les projets programmes d'ENDA et la promotion des NTIC.

2.1) ENDA et son cheval de bataille depuis le départ : l'économie populaire.

2.1.1) L'économie populaire urbaine, levier d'un autre développement.

L'économie populaire urbaine ou ce que l'on a coutume de nommer "secteur informel" fait vivre plus de la moitié de la population dans de nombreuses villes africaines. Selon le Bureau international du travail (BIT), elle fournit au moins la moitié de l'emploi dans la majorité des pays en développement. Elle serait même à l'origine de 90% des créations d'emplois dans les grandes agglomérations de l'Afrique subsaharienne.

Le secteur dit informel est devenu la forme essentielle de l'activité productive pour la majorité des pauvres en Afrique de l'ouest, formant eux-mêmes la majorité de la population. L'économie populaire urbaine représente ainsi peut-être le dernier rempart contre l'extrême pauvreté, le chômage des jeunes et la dislocation sociale.

Dans les grandes villes d'Afrique de l'ouest, l'économie populaire urbaine est ainsi présente dans tous les aspects de la vie quotidienne.

L'économie populaire est composée d'une multitude de petites entreprises, souvent familiales, mais aussi nées de groupements de femmes, de jeunes. Les **métiers sont variés**: fondeurs de marmites en aluminium de récupération, réparateurs de matériel électronique, fabricant de paraboles TV à partir de fûts récupérés, tailleurs, vendeurs et porteurs d'eau, mécaniciens, menuisiers, commerçants, voire banquiers. Cette économie est une réponse rationnelle à la rareté: elle utilise, avec beaucoup d'ingéniosité, toutes les ressources humaines et matérielles disponibles. Mais elle ne saurait être réduite à une économie de la "débrouille", à un mode de survie. Elle pallie de plus en plus les carences de l'Etat ou son absence, dans tous les domaines: scolarisation des jeunes, assainissement et ramassage des déchets ménagers, etc. Elle déborde le champ initial de la famille pour s'organiser en réseaux étendus. Enfin, au-delà d'un ensemble d'activités économiques, l'économie populaire réinvente un modèle social où les exclus du système moderne (chômeurs, invalides, personnes âgées, jeunes) peuvent trouver leur place.

Dans bon nombre de pays africains, la moitié de la population, voire plus, vit en dessous du seuil de pauvreté ou le côtoie de près.

Le Sénégal, sur la base du critère du nombre de calories part tête, compte 30 % de pauvres. La Banque Mondiale, qui cite ce chiffre, ajoute qu'en cas de mauvaises récoltes, le nombre des pauvres doublerait. Cela signifie qu'au moins 60 % de la population de ce pays vit dans des conditions précaires, voire d'extrême précarité. Le Sénégal, avec un revenu par tête de 750 \$ (la moyenne africaine au sud du Sahara est de l'ordre de 450 \$) n'est certainement pas une exception.

2.1.2) Intégrer le projet aux communautés de base⁴¹.

Les projets ne peuvent réussir lorsque le groupe est une pure création de l'équipe. Ils ne peuvent aboutir à des résultats significatifs puisqu'ils sont socialement artificiels. Quelques leçons : il semble qu'il ne faille pas trop se mêler de la gestion des groupes. Il faut se limiter à indiquer les possibilités qui existent, à donner toutes les informations utiles dont nous disposons pour permettre aux femmes de choisir, en connaissance de cause, les options qui

s'imposent à elles. Nous évitons désormais de faire valoir nos points de vue afin que les femmes désignent leur propres priorités par rapport à la nécessité de faire de l'épargne monétaire.

Il apparaît alors clairement qu'il ne sert à rien de chercher à repérer les jeunes, les femmes, sous prétexte qu'ils sont les plus faibles ou les plus pauvres, de les isoler pour les aider. Au contraire, nous pensons que nous devons nous appuyer sur les réseaux de solidarité existants et augmenter leurs capacités à prendre en charge les plus démunis.

« Il faut partir de ce qui existe déjà, et non pas faire table rase, pour construire autre chose. »

Le groupe constitue pour eux une carapace psycho-culturelle protectrice qui permet à chaque saisonnier de supporter sans dommage le stress généré par l'environnement urbain.

L'expérience montre que la participation est d'abord liée à des effets de réseau.

2.1.3) L'Ecopole

L'Ecopole est née d'un partenariat entre le CRDI/Canada/Acacia et ENDA Ecopole pour permettre des avancées significatives avec les organisations populaires et fait suite à une décennie de luttes menées avec ENDA TM : celle des bidonvilles des grandes cités africaines, de multiples groupes de base (jeunes, femmes, petits métiers, artistes), d'associations, de municipalités et de nombreuses administrations contre la pauvreté pour un meilleur environnement et une citoyenneté effective.

Dans un même souci de mettre les NTIC au service des défavorisés, ENDA Ecopole en collaboration avec le CRDI, a élaboré un dispositif visant à réduire les écarts entre les différentes composantes de la population. Ce dispositif a permis d'étudier la manière d'introduire les NTIC auprès des populations défavorisées des quartiers pauvres et d'élaborer une stratégie originale autour des deux concepts de base à savoir l'utilisation et l'appropriation.

En effet, la démarche d'Ecopole consiste à rendre les NTIC accessibles aux couches défavorisées. Pour ce faire, l'utilisation et l'appropriation des NTIC se fait au rythme de vie

41 Ndione Emmanuel Seyni. Dakar une société en grappe. Paris et Dakar : Editions Karthala et Enda Graf Sahel, 1993. 212p

des populations des quartiers populaires choisis. Il s'agit ici d'un mécanisme de valorisation des ressources populaires à travers la lutte contre l'exclusion de ces groupes.

Pour Ecopole, les NTIC doivent se poser comme un besoin naturel et peuvent servir d'outils à l'expression culturelle c'est d'ailleurs ce qui explique la différence des thématique selon les zones d'intervention. En effet, l'utilisation et l'appropriation des NTIC et leurs mécanismes de gestion économique et sociale ont créé une nouvelle dynamique sociale chez les couches populaires qui sont de moins en moins exclues.

L'approche préconisée par Ecopole est la démarche participative d'utilisation et d'appropriation des NTIC pour une intégration maîtrisée par les organisations populaires à leur rythme et au service de leurs stratégies par la formation de formateurs et d'experts populaires des usages des NTIC. Elle privilégie également l'implication dans la recherche expérimentale des groupes populaires pour définir les services en fonction de leurs activités. Cela s'est traduit par la naissance du projet ENDA Cyberpop-Bombolong.

2.2) Les programmes -NTIC mis en route par ENDA.

2.2.1) Le projet ENDA Cyberpop -Bombolong au service des organisations populaires.

2.2.1.1) Les concepts de départ : amener la communication aux plus défavorisés.

Cyberpop /Bombolong est né d'un partenariat entre l'ONG ENDA TM et le CRDI dans le cadre de l'Initiative Acacia. Il a adopté une démarche originale en partant de groupes déjà organisés par des activités et a décidé d'installer des accès collectifs, de créer un nouvel espace économique proche de l'économie populaire. Ce projet a démarré en 1998 et depuis mars 2000 il n'y a plus d'appui institutionnel financier extérieur. Sur les 8 sites de départ, un seul a échoué car il n'y avait pas d'encrage dans une dynamique sociale. Il s'agit du site de Médina. Les 7 autres continuent et fonctionnent bien car ils font parti d'un réseau social et toutes les ressources sont générées par le centre.

Cf ; la carte des différents sites du projets Cyberpop.

Les concepts de départ étaient l'utilisation et l'appropriation des NTIC par les organisations populaires. La seconde phase du projet est celle de l'ancrage économique. Les acteurs concernés par ces espaces doivent avoir acquis une capacité d'analyse qui leur permet de tester des solutions avec leurs propres moyens et leurs ressources.

Les instigateurs du projet restent maintenant plus en retrait et n'interviennent que sur simple demande, il y a eu un renversement de la relation de départ.

L'objectif final est de donner aux organisations populaires la gestion totale économique, sociale, stratégique ainsi que l'expertise technique avec accompagnement d'un transfert de compétence.

Pour le moment les centres de ressources communautaires (CRC) sont fréquentés pour les outils de communication qu'ils offrent : téléphone, bureautique, calendriers, promotion de certaines activités, poste, formation en informatique. Ce sont surtout des services de proximité.

Sans ce projet, ces personnes n'auraient jamais eu accès aux NTIC du fait de leurs faibles revenus et d'un fort taux d'analphabétisme. Mais ce n'est pas une simple question de justice sociale, pour que les NTIC aient un sens, il faut qu'elles touchent les gens dans leur environnement afin qu'elles deviennent un outil de développement.

Par exemple, un des sites s'est penché sur les plantes médicinales. Il espère que les données diffusées par le biais des NTIC vont améliorer la qualité de l'information entre les différents acteurs.

2.2.1.2) Le site à Al Baraka : un véritable ancrage local.

Le quartier de Al Barak se situe dans la banlieue de Dakar, à Liberté 6. Le quartier s'y trouve depuis 1991 après avoir subi deux déguerpissements. Barak se trouve sur des terrains classés TNI (terrain non immatriculé) qui appartiennent à l'Etat. Les populations ne payent rien et peuvent encore y rester longtemps.

La population se compose de 2000 personnes environ qui viennent de la campagne et de la sous-région : Guinée, Gambie, Mauritanie, Burkina, Nigeria. Ce sont des populations très pauvres, qui vivent dans des baraquements, des habitats de tôles et de matériaux de récupération et 90% sont analphabètes. Les travailleurs dominent dans le secteur informel.

Jacques Bugnicourt (ex -secrétaire exécutif d'ENDA) a découvert l'existence des gens de ce quartier. Il leur a proposé un appui et l'aide pour régler leurs problèmes. ENDA est entrée dans le quartier et a créé tout d'abord :

- Une école Coins de Rue, programme qui consiste à installer des écoles dans les quartiers défavorisés afin de permettre aux enfants de savoir lire et écrire,
- Un centre de santé communautaire,
- Des bornes fontaines et l'installation de circuits électriques.

La deuxième phase était d'améliorer le cadre de vie, de construire des bâtiments en dur, de mettre en place des espaces verts et un Gie (groupement d'intérêt économique). Le Gie regroupe aujourd'hui une dizaine de pères de famille du quartier.

L'installation du CRC et les premiers changements visibles.

Un CRC (centre de ressources communautaires) a été installé à Baraka pour aider les gens à sortir de leur enclavement lié à leur très grande pauvreté afin qu'ils gèrent mieux les ressources économiques déjà existantes. Le CRC existe depuis 1999, mais pendant la première année il n'a pas pu commencer ses activités car il y avait des problèmes de local et la population du quartier ne comprenait pas le but visé par le CRC. Les activités ont réellement commencé en 2000 avec l'installation d'un ordinateur dans le local (en janvier 2000). Les gens ont mis beaucoup de temps à venir, à partir de mars 2000, des cabines téléphoniques ont été installées et c'est à partir de cette date que les gens sont venus.

Ensuite, le CRC a initié les enfants du quartier à l'informatique gratuitement, cette opération s'intègre dans le programme «Coins de Rue». L'initiation en informatique fait partie intégrante du projet, les élèves peuvent venir tous les jours. Depuis deux ans, c'est une réussite, 2 à 3 enfants viennent tous les jours. Les jeunes ont une carte d'accès et ont des horaires d'accès réservés entre 15 heures et 18 heures. Ils réservent une tranche horaire et le jour. Cette formation leur permet d'avoir des adresses e-mail. Actuellement, 20 personnes viennent régulièrement, 13 filles et 7 garçons, tous âgés entre 15 et 16 ans. Ils sont également initiés à l'informatique avec les logiciels Word, Excel, Powerpoint et Internet. En 2001, ce sont 50 enfants qui ont été formés (30 filles et 20 garçons).

Pour les adultes, les **formations** sont payantes, 2500 FCFA par module (exemple : Word), prix social pour les gens du quartier. Pour les personnes qui viennent de l'extérieur, le coût de la formation se monte à 5000 FCFA par module.

Au total, le CRC a formé 5 personnes. C'est très peu, le coût de la formation est encore trop élevé et les gens ne sont pas très intéressés par l'informatique et de plus ils manquent souvent de temps pour venir suivre les formations.

Trois formations en informatique de 6 heures ont été données en février et mars 2002. Et seulement une personne est venue sur Internet au mois de janvier.

Cependant, l'arrivée de l'informatique dans le quartier a permis à certains de mieux s'organiser. Par exemple, avant l'arrivée du CRC, les deux gestionnaires des bornes-fontaines ne faisaient aucun bénéfice du fait d'une mauvaise organisation. Avec l'arrivée des NTIC, une banque de données a été créée ainsi que des fiches pour le bilan financier. Depuis les gérants possèdent leurs propres fiches. Tous les jours, ils viennent verser l'argent gagné au CRC. A la fin du mois, le CRC paye d'abord la facture d'eau et le reste est partagé en deux parts, une qui rentre dans la caisse du quartier et qui sert aux frais pour arroser les plantes, l'autre part revient aux gérants. Avec cette nouvelle organisation les gérants ont fait beaucoup de bénéfices. La même organisation a été réalisée pour la gestion des latrines.

Le désenclavement d'un quartier grâce au téléphone.

Au départ le quartier était enclavé, avec le CRC, beaucoup de gens viennent téléphoner. Aussi bien des gens du quartier que des personnes venant de l'extérieur. Dans le télécabine, il y a un répondeur communautaire réservé aux gens du quartier qui viennent pour recevoir des messages de leurs parents à l'étranger. Le répondeur correspond à une ligne téléphonique qui ne fait que recevoir des appels, généralement des migrants. Le gestionnaire fait appeler la personne demandée dans le quartier, elle vient et attend que le migrant rappelle. Tous les jours, de 20 à 30 personnes passent au CRC pour réceptionner des appels. Les provenances des appels sont variées : Dakar et autres régions du Sénégal, Guinée, Gambie, Burkina, France. Ce service est très utilisé, surtout dans l'après midi et pendant la nuit (une permanence est assurée au CRC jusqu'à minuit).

Encaissement du mois d'avril 2002 pour le télécabine (75 FCFA /unité) : 242 194 FCFA, et 302 personnes qui sont venues téléphoner au cours du mois d'Avril.

Le téléphone a beaucoup amélioré la vie du quartier. La communication est à la base du développement, le téléphone a beaucoup changé et amélioré l'image du quartier à l'extérieur mais aussi de l'intérieur. Il y a eu un éveil de la population, un changement de comportement,

les gens sont devenus plus conscients et plus sensibles du rôle joué par le téléphone : le fait d'être joignables renforce leur capacité d'organisation et les rend plus opérationnel.

Avant l'arrivée du CRC, le quartier se trouvait dans une sorte de léthargie, il subissait, il était déconnecté de tout. Maintenant, grâce au téléphone, les artisans peuvent recevoir des commandes (exemple : les femmes qui fabriquent des poupées dans les ateliers de recyclage), d'autres négocient au téléphone et se mettent d'accord pour la vente et les rendez-vous. Il y a eu un réel renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles.

La gestion du CRC et l'entraide communautaire.

Le CRC est tenu par deux gestionnaires qui sont rémunérés par ENDA en tant que formateurs « Coins de rue ». Ils ont suivi la formation offerte par ENDA pendant 5 mois au CRP à Ecopole. Ils sont aidés par 7 personnes ressources volontaires. Ce sont des personnes qui habitent le quartier et qui les aident au mieux à gérer le CRC.

ENDA rémunère par le biais d'Ecopole, 6 enseignants pour la Formation Coins de Rue, 3 femmes qui s'occupent de la crèche et 2 infirmiers qui travaillent à la Case de Santé.

Les enseignants ont leur base de données qui se compose de leur cours, de leçons et des emplois du temps. Le CRC s'occupe également de quelques tâches administratives, les gestionnaires rédigent des documents, des demandes d'emploi, des textes. Les étudiants viennent taper leur mémoire de fin d'année. Le CRC se charge également de taper tous les comptes-rendus des réunions qui se font dans le quartier (problèmes économiques, humains, règlement de conflit, etc.)

Le CRC joue aussi le rôle de caisse d'épargne de mutuelle pour les travailleurs de Baraka. Tous les mois, ces derniers viennent déposer leur argent. Cette caisse du CRC leur permet de mieux gérer leur argent, de moins gaspiller. Chaque travailleur a sa propre fiche où est inscrit son compte, ses entrées et sorties d'argent. En ce moment, 15 travailleurs ont leurs fiches, ce système leur a permis d'économiser de l'argent, d'être plus économe et d'être plus réaliste dans la façon de gérer leur budget.

Le CRC est devenu une sorte de banque populaire au sein du quartier, il prête de l'argent ou fait crédit aux gens du quartier. Des travailleurs peuvent venir solliciter des prêts de 500 à 10 000 FCFA et remboursent à la fin du mois. Le problème est que actuellement, il manque le retour d'argent. Le CRC a déjà un crédit de 400 000 FCFA non remboursé à ce jour, et, première conséquence de ces crédits, le CRC ne peut plus payer la facture de téléphone, et l'achat de matériel neuf ou d'occasion devient impossible. De plus, quatre personnes

travaillent dans le télécentre au lieu de deux initialement prévues au départ. Cela vient d'une décision interne à Baraka. Mais les gérants sont trop nombreux pour bénéficier vraiment des retombées économiques du télécentre.

Cependant, les retombées restent positives pour tout le quartier.

Avant l'installation du CRC, il y avait une certaine méfiance de la part de l'environnement du quartier. Avec le centre, les gens autour se sont un peu rapprochés de Barak, ils n'ont plus peur du quartier et le fréquentent davantage.

L'ordinateur permet de stocker un nombre important d'informations. Auparavant les caisses étaient souvent mal gérées. Avec l'informatisation tout est mieux géré et il y a plus de sûreté puisque tout converge vers un seul lieu, le CRC.

Un des buts est de confectionner une page Web qui montrerait les différentes activités et corps de métiers du quartier. Cela montrera également les conditions de vie du quartier et servira à chercher des partenaires ainsi que de nouveaux bailleurs de fonds.

La page Web sera réalisée par les gestionnaires avec l'aide des personnes ressources, mais pour le moment rien n'a été commencé.

2.2.2) ENDA Energie et le projet LEAD de mise en réseau des leaders africains.

ENDA Energie travaille pour une meilleure connaissance technique, économique, institutionnelle et socioculturelle des problèmes énergétiques des pays africains.

LEAD⁴² Afrique francophone a été initié par l'Organisation Environnement Développement du Tiers Monde (ENDA TM) en partenariat avec Leadership for Environment and Development (LEAD International), pour faire émerger en Afrique francophone un leadership fortement imprégné de l'aspect global et dynamique des problèmes d'environnement et de développement.

Les leaders sont mis en relation entre eux dans le cadre d'un réseau global d'échanges et de promotion de politiques nationales et internationales non dommageables sur l'environnement et les ressources naturelles (LEADNet). Cette mise en réseau à travers Internet permet aux

42 <http://fa.lead.org>

associés et diplômés de maintenir des liens, de faire un travail coopératif et d'être des agents de changement dans leur milieu professionnel et leur pays.

Ses membres sont reliés à l'échelle internationale à travers LEADNet. En plus d'être une base de données contenant des biographies de tous les associés et diplômés des programmes de LEAD, LEADNet est un forum d'échanges de connaissances et d'idées. Les leaders du monde entier peuvent participer à des débats électroniques animés par des experts de renommée internationale.

Des conférences virtuelles se tiennent régulièrement en prélude à certains événements internationaux tels que les sessions internationales de formation qui regroupent tous les associés inscrits à une même cohorte. Ces conférences permettent aux associés de soulever des questions en rapport avec la thématique de la session internationale en vue, et se préparer par la même occasion.

La lettre d'information de LEAD International, les bulletins d'information des programmes nationaux et régionaux, les vidéos, les Groupes d'Intérêt, ainsi que les différentes pages Web sont autant de supports et de mécanismes à la disposition des associés et diplômés de LEAD. LEADCAT, un moteur de recherche créé par LEAD, permet également aux associés et aux diplômés de faire des recherches poussées sur les questions d'environnement et de développement.

2.2.3) Les TIC à l'appui du programme des femmes pour l'égalité de genre au Sénégal, une action en partenariat ENDA-SYNFEV et Siggil Jigéen⁴³

Au sein d' ENDA-Tiers Monde, l'équipe Synergie Genre et Développement (SYNFEV) anime depuis 1995 un programme qui " vise à faire en sorte que les femmes d'Afrique francophone tirent, elles aussi, avantage des possibilités ouvertes par la communication électronique et aient leur place dans le nouvel espace mondial ". Pour Mme Mottin-Sylla, « la richesse d'Internet est le savoir ». Depuis, 2001, le programme d'ENDA SYNFEV vise à faire changer le Code de la Famille et s'interroge sur les questions d'égalité de genre. Il est important que les femmes sachent de quoi il s'agit et qu'elles y participent.

Les participantes communiquent au sein d'une " conférence électronique privée en français" portant sur les questions des droits et de la santé, pour les femmes. Il y a une trentaine d'abonnées (individuellement ou collectivement sur une même adresse électronique),

⁴³ ENDA, Projet parenté conjointe, Dakar, 2001"

originaires d'Afrique francophone (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin) et résidant en milieu urbain.

Les informations qui circulent sont des brèves issues de la presse (droits et santé; au sens large), des offres d'emplois, des annonces sur des manifestations à venir ou des comptes-rendus, des conseils pour un usage plus facile des technologies de l'information et de la communication, des messages internes.

En solidarité avec les femmes d'Afrique et du monde, et en utilisant les possibilités modernes de communication, les femmes veulent sensibiliser l'opinion publique à la nécessité de remplacer dans la législation sénégalaise les notions de "puissance maritale" et de "puissance paternelle" par celles de "parenté conjointe" et de "responsabilité conjointe de la famille".

Internet peut aussi se révéler être un formidable outil de justice, en effet, les NTIC ont joué pour beaucoup dans l'acquittement de Safia au Nigeria qui était accusée d'adultère. Grâce à une forte mobilisation sur Internet au travers de pétitions et de diffusions d'opinions, Safia a eu gain de cause car Internet a joué un rôle fondamental et les femmes africaines ont beaucoup participées.

Le plan d'action d'ENDA SYNFEV est de :

- Produire des informations spécialisé à partir de la documentation existante .
- Adapter ces informations à destination du grand public et du public spécialisé, en plusieurs langues, et sous différents formats.
- Former les organisations partenaires à l'utilisation d'Internet pour l'animation de campagnes d'information et de plaidoyer.
- Mener une action multimédias de sensibilisation publique et de campagne nationale et internationale autour d'un site Web.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour sensibiliser l'opinion publique, les représentants des médias, les organisations nationales de défense des droits de la personne et les pouvoirs publics et parlementaires à la nécessaire révision des dispositions juridiques sénégalaises en matière d'égalité des genres.
- Évaluer l'action pour envisager les possibilités de mise à disposition de la méthodologie aux organisations sœurs et partenaires de la sous région et au-delà.

Une utilisation originale d'Internet par les femmes.

Les femmes du monde entier intègrent l'utilisation d'Internet dans leurs actions pour répondre à leurs propres besoins. Elles ont compris qu'Internet est un moyen de communiquer avec d'autres organisations du monde entier, à bon marché, rapidement et de façon fiable. Pour beaucoup les résultats ont été convaincants. Voici quelques exemples de la façon dont les femmes ont utilisé Internet à leur profit :

- ◆ WomensNet, un site Web réalisé par un groupe d'organisations de femmes en Afrique du Sud, présente des ressources utiles et fiables sur le genre. (<http://www.womensnet.org.za>). A leur suite, un site Web francophone est en lanc  en Afrique de l'Ouest (<http://www.famafrique.org>)
- ◆ Une S n galaise ne pouvait pas trouver sur place des informations sur le nombre de femmes ministres en Afrique, elle contacte le r seau des femmes de APC dans une liste  lectronique. Une femme, qui a acc s au Service des Informations des Nations Unies   Gen ve, lui envoie ces donn es par t l copie. Celles-ci sont utilis es dans une action de plaidoyer sur la participation des femmes   la vie publique en Afrique.
- ◆ Un centre de documentation pour les femmes au Zimbabwe, met les informations recueillies sur Internet   la disposition de ses utilisatrices, et les transmet   son service de biblioth que rurale.
- ◆ Une organisation menant des actions sur l'excision au Mali demande des informations sur les strat gies utilis es dans les autres pays d'Afrique. Sa demande post e dans une liste lui vaut plusieurs r ponses et des contacts nouveaux.
- ◆ Une femme du Nicaragua imprime des informations tir es d'Internet et les partage avec d'autres femmes vendeuse au march  et aux travailleuse des cuisines communautaires
- ◆ Une organisation camerounaise a men  une campagne « Non au viol » en liaison avec des organisations de femmes qui luttent contre la violence. Elles ont lanc  une p tition par courrier  lectronique : en quelques heures elles ont re u des signatures en provenance de plusieurs continents.

Le projet ENDA SYNFEV permet de mettre en relation des femmes du monde entier, en particulier du continent africain. Gr ce aux forums de discussion, les femmes peuvent donner leur avis, d couvrir qu'il existe d'autre fa on de vivre ailleurs et faire en sorte qu'elles aient

plus d'arguments pour se battre localement. Ces réseaux d'échanges et une analyse des forums de discussion sont de formidables révélateurs du fonctionnement de la société d'aujourd'hui. Grâce à Internet, ces femmes ont changé leur espace communicationnel, elles ont une approche différente, les distances sont éliminées, une notion de proximité se crée entre toutes les femmes qui participent à ces échanges dans la mesure où elles partagent leurs opinions, leurs problèmes et leurs solutions sur des mêmes thèmes.

2.3) Le réseau ENDA : communications entre local et global.

L'organisation d'ENDA est complexe du fait de la multitude d'entités, de programmes et de projets autant au Sénégal que dans les nombreux pays où elle intervient. Chacune des entités possèdent son propre réseau de relation, et schématiser l'ensemble du réseau de relations d'ENDA est complexe. Nous avons tenté, dans une optique de simplification de donner un aperçu global de ce qu'est le réseau d'ENDA.

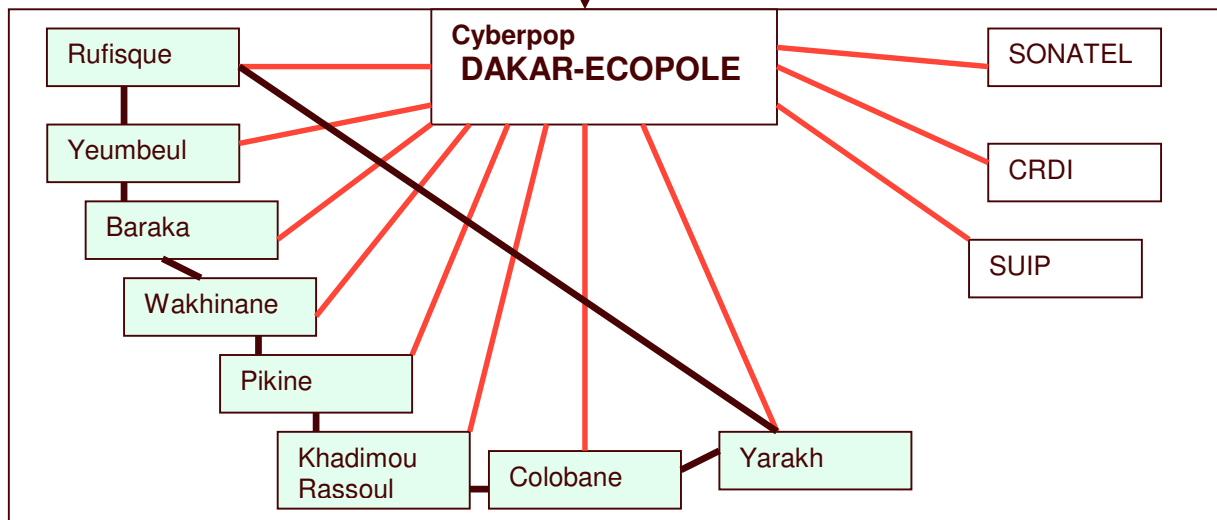
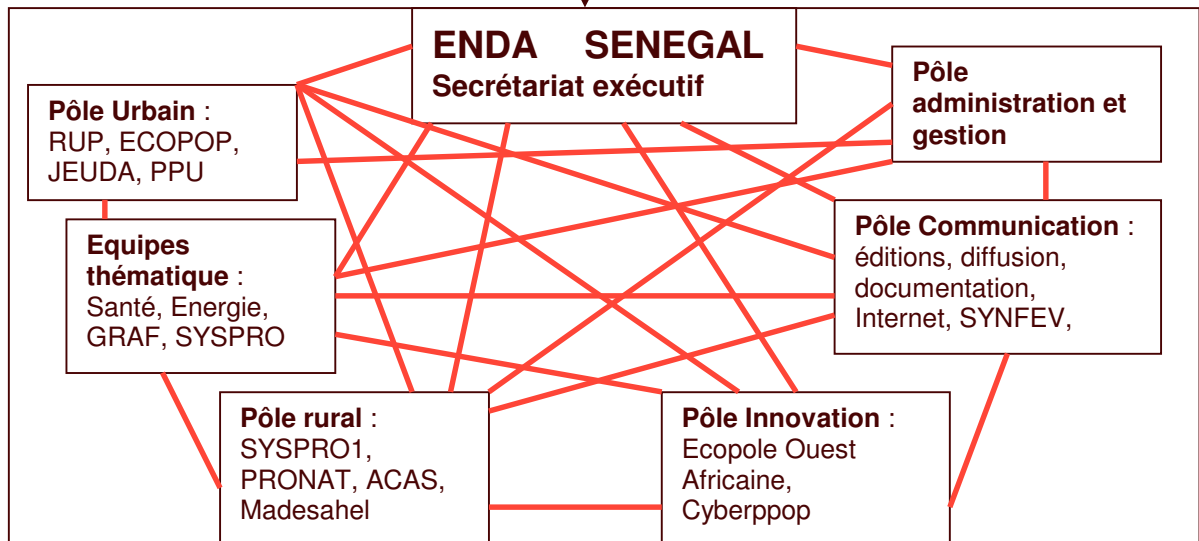
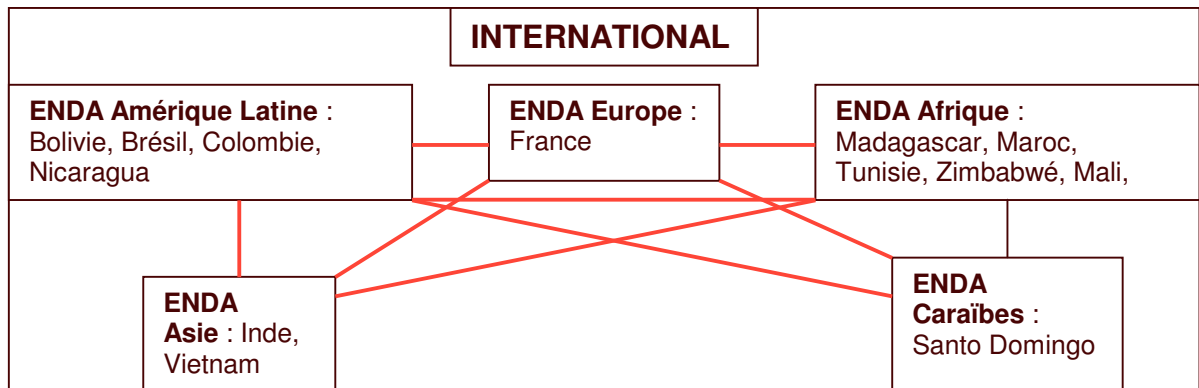
En observant le schéma ci-dessous, on peut véritablement parler de « galaxie » d'ENDA TM. Les traits rouges représentent tous les liens de communications qui existent entre les différentes entités de l'ONG et qui de plus en plus utilisent l'outil Internet pour se tenir informé. Nous avons tenté de représenter le réseau de communication d'ENDA à trois niveaux d'échelles différents : international, national et local (en choisissant l'exemple du projet Cyberpop). Pour plus de visibilité, le réseau entre les différents sites de Cyberpop n'est pas représenté. Ces trois niveaux d'échelle sont constamment inter -reliés et tournent autour du secrétariat exécutif situé à Dakar. Cependant, chaque unité garde son autonomie.

On assiste à l'établissement de liens directs entre le local et le global entre ces réseaux qui décrivent une nouvelle forme de mondialisation. On observe la mise en place de relation avec des milieux de plus en plus éloignés grâce aux NTIC. Tout d'abord, les liens internes de l'ONG sont renforcés grâce à Internet, du fait de la rapidité et du moindre coût.

Mais grâce à des technologies comme le téléphone, ce sont des quartiers entiers qui peuvent sortir de leur enclavement, tel que Barak où la simple présence d'un moyen de communication a permis aux gens d'exister socialement, d'être joignables et de communiquer. Ce quartier avait du mal à s'affirmer localement, grâce aux NTIC, il vit globalement, il est en relation avec l'extérieur, avec la diaspora de migrants, et au final

s'affirme localement. L'intrusion du global par les NTIC a permis à Barak de changer de dimension, son espace d'échange s'est élargi. L'exemple de Barak se répète pour les autres sites de CYBERPOP mais aussi pour la majorité populations concernées par les projets -NTIC d'ENDA. L'accès aux NTIC a donné à ces populations défavorisées une nouvelle approche, une nouvelle dimension de leur espace vécu.

La Galaxie ENDA, un réseau d'antennes décentralisées dans le tiers monde



CONCLUSION

Au cours de cette étude, nous nous sommes rendus compte de l'importance et de l'insertion d'Internet au sein des organisations non-gouvernementales qui agissent au Sénégal. L'utilisation des NTIC en tant que nouvel outil de travail pour les ONG connaît un vif succès. L'accès à Internet est quasi total pour toutes, nombreuses sont les ONG qui possèdent leur adresse Internet et une minorité commence à avoir son propre site. Le problème de son utilisation subsiste pour une grande majorité du personnel des ONG qui ne savent pas bien s'en servir, de ce fait, Internet est souvent sous-exploité et les utilisations les plus fréquentes se limitent surtout à la messagerie électronique. De plus, en ce qui concerne les sites Internet, nous nous sommes rendus compte qu'il existe pour la plupart un manque de contenus et d'informations important. Pour beaucoup, le but principal du site est avant tout de se montrer, d'être présent sur la toile mondiale du Web, sorte de vitrine commerciale pour attirer les financements des partenaires étrangers et des bailleurs de fonds. Posséder un site Web devient un plus important pour élargir le cercle de relations et se donner une nouvelle dimension plus internationale, afin de pouvoir agir localement.

Malgré, la présence de sites assez étoffés sur le Web comme celui d'ENDA⁴⁴ ou d'OSIRIS⁴⁵, un réel effort est à fournir pour optimiser les capacités de cet outil, en y mettant plus de contenus, d'informations, de résultats et de témoignages des populations touchées par les projets des ONG. Nombreux sont les sites qui gardent un discours occidental, avec un point de vue extérieur, les populations africaines doivent mettre leur propre contenus, un discours qui leur est propre, et non plus subir l'influence du Nord.

Les ONG du Sénégal sont extrêmement dépendantes de l'extérieur et sont principalement tournées vers les institutions internationales, les bailleurs de fonds étrangers et en quête de nouveaux partenaires afin de subvenir à leurs propres besoins internes et de financer les projets dans lesquels elles se sont investis lors de leurs créations. Quant au rôle de l'Etat Sénégalais, il est quasi inexistant, et n'aide que très peu les ONG, qui en quelques années sont devenues des substituts de l'Etat.

44 www.enda.sn

Notre étude sur les usages d'Internet par les ONG de Dakar est aussi très révélatrice des discours ambiants sur les NTIC et le développement. Beaucoup voient dans les NTIC une issue heureuse pour l'avenir de l'Afrique. Cependant, malgré l'optimisme de certains discours et sans dénigrer les résultats obtenus par certaines ONG telles que le GEEP, ENDA ou encore le FORUT, de gros efforts restent à faire afin que les résultats touchent plus de personnes. En effet, actuellement, tous ces projets ne touchent qu'une minorité de gens. Il y a donc un risque de créer une élite locale, surtout urbaine qui sait maîtriser les nouvelles technologies pour s'assurer sa propre élévation sociale, mais le reste de la population, la majorité, reste encore en retrait de ces progrès. N'y a t'il pas un risque de voir s'agrandir le fracture numérique à l'intérieur même du pays, en particulier entre les populations urbaines surtout concernées par les projet NTIC des ONG et les populations rurales qui restent souvent à l'écart de ces programmes ?

Un autre problème plus préoccupant se posera très vite dès la fin des financements accordés aux projets NTIC. Il s'agit du problème de la pérennisation. Comment les populations touchées vont-elles poursuivre le projet sans l'aide de l'ONG ? Y'aura t'il une véritable appropriation des NTIC par les gens ou cela n'aura t'il durer que le temps d'un projet ? Ici, c'est le travail des ONG même qui peut être remis en cause, quelles seront les conséquences pour ces populations qui auront vu les lueurs d'un changement et qui verront de nouveau leur avenir s'obscurcir avec la fin du projet ?

Tous les programmes concernant les TIC dans le cadre l'Initiative Acacia ont été mis en place vers 1999-2000. Tous en sont donc au même point, c'est à dire celui de la fin de la première phase d'expérimentation. Certains projets vont s'arrêter, d'autres qui ont réussi à trouver un financement pour continuer vont se mettre maintenant à faire des études sur les impacts, sur l'appropriation des NTIC par les populations concernées par les programmes. Des données et informations qui nous auraient été très utiles pour notre travail.

Actuellement les responsables des projets ne savent pas vraiment quelles sont les retombées positives ou négatives en terme de développement sur la population. Il est trop tôt pour le quantifier. L'implantation des NTIC au Sénégal est encore trop récente pour mesurer les retombées réelles. C'est dans 2 ou 3 ans, à la fin des secondes phases de financement qu'il serait intéressant de refaire cette étude. On pourrait enfin voir grâce aux évaluations prévues,

quels sont les projets qui ont le mieux fonctionné. Et surtout en terme de développement, les NTIC ont-elles réellement apporté un plus, une aide, un support ?

On peut déjà en sentir les prémises dans certains projets étudiés, en particulier les exemples des Cyber -Jeunes dans une vingtaine d'établissements scolaires ainsi que l'installation des Centres de Ressources Communautaires dans les quartiers très pauvres de Dakar, avec l'exemple très significatif du quartier de Barak. Les NTIC ont apporté une dimension nouvelle, des élèves de ces établissements commencent à savoir manipuler l'outil informatique et ont des correspondants à l'étranger découvrant ainsi de nouvelles cultures, tandis qu'à Barak, les gens du quartier, autrefois enclavé dans leur pauvreté, ont vu leurs vies s'ouvrir sur le monde en devenant joignables grâce au téléphone et en pouvant communiquer avec leurs familles à l'étranger.

Les NTIC sont une aide, un appui au développement mais n'en sont pas la clef de voûte. Elles doivent surtout venir en appui à des réseaux déjà existants sans quoi leur chance de réussite sont très réduites. Quant aux ONG, leur pouvoir grandissant réside dans le fait qu'elles se constituent de plus en plus en réseau à différentes échelles, du niveau local, national jusqu'à l'international en s'appuyant de plus en plus sur le cyber -espace.

Bibliographie

- *Atlaséco du Monde*, 2001, MédiaObs.
- Ba Moussa. Le mouvement ONG au Sénégal, outil de développement participatif. *Les Cahiers du CONGAD*, n°1, Dakar, 1999. p 11-29
- Bailly Antoine S. *Les concepts de la géographie humaine*. Paris : éditions A. Colin, 1998. 333p.
- Bailly Antoine S. et Béguin Hubert. *Introduction à la géographie humaine*. Paris : éditions A. Colin, 7éd., 1998. 216p.
- Bakis Henri et Gräsland Eric. Les réseaux et l'intégration des territoires : position de recherche. Networks and communications studies. *Netcom*, vol.11, n°2, 1997. p. 421-430.
- Bakis Henri. Télécommunications et territoires : un déplacement de l'axe problématique. In Musso Pierre et Rallet Alain. *Stratégies de communication et territoire*. Paris : L'Harmattan, 1995. p. 213-253
- Bassel Moussa. *Nouvelles technologies de l'information et environnement socio-économique : contribution à l'analyse des déterminants et de cadre organisationnel de l'utilisation de l'Internet dans la ville de Dakar*. Maîtrise. Issiaka Laleye, 2000.
- Bernard Eric. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les ONG : Production et reproduction des modèles de communication. In Deler J.-P, *et al. ONG et Développement : Société, économie, politique*. Paris : éditions Kathala, 1998. p75-88.
- Brunel Sylvie. La mondialisation en question : ONG et mondialisation. *Cahiers Français*, n°305. p68.
- Brunet Roger, Ferras Robert et Théry Hervé. *Les mots de la géographie*. Paris : Reclus-La documentation française, 1993. 518 p.

- Castells Manuel. *La société en réseaux : L'ère de l'information*. Oxford : éditions Fayard, 1998.
- Castier Claire-Hélène. Retour sur investissement solidaire. *Monde Informatique*, n°947, 12 juillet 2002. p25
- Chauveau J.P et Lavigne Delville P. Communiquer dans l'affrontement : la participation cachée dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés. In Deler J.-P, et al. *ONG et Développement : Société, économie, politique*. Paris : éditions Kathala, 1998. p 193-213
- Chenau-Loquay Annie. *Défis liés à l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans les économies africaines : l'exemple d'Internet au Sénégal*. Janvier 1999, CNRS, Bordeaux.
- Chenau-Loquay Annie. *Enjeux des technologies de la communication en Afrique*. Paris : Edition Karthala, 2000. 380p.
- Chenau-Loquay Annie. *Entre local et global, quel rôle de l'Etat africain face au déploiement des réseaux de télécommunications ? Exemples du Mali et du Sénégal*. CNRS, 2001.
- Communication pour le développement. *Le Courrier*, 1998, n° 170, 74 p.
- Dahou Karim. L'Euro, le franc CFA et l'économie populaire. *Le Courrier*, n°171, octobre 1998. p 9-11
- De La Maisonneuve Eric. L'Afrique en chantier. *Agir, revue générale de stratégie*, n°7, 2001.
- De Leener Philippe, et al. *Pauvreté, décentralisation et changement social : Eléments pour la reconstruction d'une Société Politique*. Dakar : éditions Enda Graf Sahel, 1999.175p
- Deler J.-P, et al. *ONG et Développement : Société, économie, politique*. Paris : éditions Kathala, 1998. 680p.

- Deler Jean-Paul, Le Bris Emile, Schneier Graciela. *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*. Paris : éditions Karthala, 1998. 422p.
- De Sardan Olivier. Ce que pourrait être un programme de recherche sur les ONG. In Deler J.-P, *et al. ONG et Développement : Société, économie, politique*. Paris : éditions Kathala, 1998. p 23-27.
- Dia Ibrahima Amadou. Pauvreté, économie populaire urbaine et réussite sociale chez les femmes sénégalaises. *Revue Electronique de sociologie Esprit Critique*, n°9, vol.2, septembre 2000.
- Diop Mamadou. Dossier spécial Dakar. *Jeune Afrique Economie*, n°153, 1992. p52-101
- Di Méo Guy. *Les pays du Tiers Monde*. Paris : éditions Sirey, 1987. 226p
- Dubresson Alain, Marchal Jean-Yves et Raison Jean-Pierre. *Géographie Universelle : Les Afriques au Sud du Sahara*. Saint Amand : Belin /Reclus, 1994, 470 p.
- Dubresson Alain et Raison Jean-Pierre. *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement*. Paris : éditions A.Colin, 1998.
- Rapport d'activités 1995. *Enda, un an de plus*. Dakar : éditions Enda Tiers Monde, 1995.
- *Enda, construire des citoyens*. Dakar : éditions Enda Tiers Monde, 1999. 11p
- Enda Graf Sahel. *Une Afrique s'invente : Recherches populaires et apprentissages de la démocratie*. Paris et Dakar Grand Yoff : éditions Karthala et Enda Graf Sahel, 2001.314p
- Engelhard Philippe. *L'Afrique miroir du Monde ? Plaidoyer pour une nouvelle économie*. Paris : Arléa, 1998. 222p.
- Engelhard Philippe. Vers un développement à l'africaine. *Le Monde Diplomatique*, septembre 1999, p20-21.
- Eveno Emmanuel. Pour une géographie de la société de l'information. *Netcom*, 1997, vol. 11 n°2, p.431-457.
- Fall Abdou Salam. *Impacts des NTIC dans la mise en réseaux par les ONG au Sénégal*. Dakar : UNRIDS, septembre 2000. 95p.

- Foucard Stéphane et Mandart Stéphane. « L'Afrique a-t-elle besoin d'Internet ? ». *Le Monde Interactif*, Les nouvelles technologies, 9 mai 2001.
- Gueye Moda. *Dynamique des réseaux et des systèmes de communication des commerçants sénégalais en France*. DEA :géographie. Annie Chenau-Loquay, 2001. 156p.
- Guillaume-Gentil Anne. Dossiers Télécoms. *Marchés Tropicaux*, 12 octobre 2001.
- Josse Pierre. *Le Guide du routard Humanitaire*. Paris : Hachette Livre, 1998. 162p.
- Loustau Guillaume. *Le développement Internet en Afrique au travers de l'exemple Sénégalais : identification des acteurs, des infrastructures et des sites Web*. Maîtrise de Géographie, UPPA, 2001. 130p
- Malherbe Michel. *Les langages de l'humanité*. Paris : éditions Robert Laffont SA, 1995. 1732p.
- Martinière Guy et Varela Consuelo (dir.). *L'état du monde en 1492*. Paris : éditions la Découverte, 1992. 636 p.
- Mérienne Patrick. *Atlas Mondial*. Rennes : éditions Ouest-France, 1997. 48p.
- Mersadier Gilles. Des télécentres connectés à Internet pour le monde rural. *Grain de Sel*, n°18, juillet 2001.
- Ndione Emmanuel Seyni. *Dakar une société en grappe*. Paris et Dakar : éditions Karthala et Enda Graf Sahel, 1993. 212p
- Nicolas Françoise et Occis Nicolas. Technologies de l'information : une chance pour le développement. *RAMSES 2002*. p. 91-106.
- Pellisier Paul. *Les atlas Jeune Afrique : le Sénégal*. Paris : éditions Jeune Afrique, 1980. 72p.
- Pérouse Jean-François. *Ville du Tiers Monde*. Paris : Hatier, 1993. 75p.
- Pradervand Pierre. *Une Afrique en marche*. Paris : éditins Plon, 1989. 336p.
- *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 1999.

- **Rapport national sur le développement humain au Sénégal.** Gouvernance et développement humain. PNUD, 2001.
- Renaud Pascal. Quand la high-tech réduit le fossé nord-sud. *Futur(e)s*, n°4, mars 2001.
- Sagna Olivier. *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal : Un état des lieux.* Dakar : UNRIDS, janvier 2001. 61p.
- Sarr Mamadou. *La problématique de la métropolisation en Afrique de l'Ouest : Le cas de la ville de Dakar.* DEA : géographie. François Bart, Université Michel de Montaigne de Bordeaux, 2001. 50p
- Stephen Smith. «L'Afrique doit prendre conscience de ses intérêts et les défendre». *Monde Economie*, numéro spécial, 26 juin 2001.
- Thiané Alassane Balla Moussa. *Les ONG, une panacée... ?* Saint-Louis du Sénégal : éditions Xamal, 1996.128p
- Thioub Ibrahim. Le Sénégal et le Mali. In Diop Momar-Coumba (dir.). *Le Sénégal et ses voisins.* Dakar : Sociétés-Espaces-Temps, 1994. p.95-116.
- Toumi Mohsen. Télécoms : l'impact économique des télécommunications en Afrique. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 21 avril 2000, p. 667-677.
- Touré Ousseynou. *Etude descriptive et problématique des organisations non gouvernementales opérant au Sénégal.* Dakar : Programme des Nations Unies pour le développement, mars 1989. 109p
- Weiss Martin B.H. Les technologies des télécommunications. In *Rapport Mondial sur l'Information, 1997-98.* Paris : éditions Unesco, 1997. p241-255
- Wolton Dominique. *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias.* Paris : éditions Flammarion, 1999. 240p

Référence des sites Internet :

- < URL : <http://www.anais.org>
- < URL : <http://www.africanti.org>
- < URL : <http://www.bamako2000.org>
- < URL : <http://www.globenet.org/csdpt/>
- < URL : <http://www.rio.net/diderot/ID.html>
- < URL : <http://www.enda.sn>
- < URL : <http://www.osiris.sn>
- < URL : <http://www.idrc.ca>
- < URL : <http://www.lesoleil.sn>
- < URL : [http://www. Networkcultures.net](http://www.Networkcultures.net)
- < URL : <http://www.liberation.com>
- < URL : <http://www.siup.sn>
- < URL : <http://www.cresp.sn>
- < URL : <http://www.panos.sn>
- < URL : <http://www.afrikeco.com>

Liste des abréviations

APC : Alliance for Progressive Progress

AUPELF : Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche

BATIK : Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication

CONGAD : Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'appui au Développement

CRDI : Centre de recherche pour le développement international (Canada)

ENDA TM : Environnement et développement du Tiers Monde

FRAO : Fondation rurale de l'Afrique de l'Ouest

GEEP : Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population

IFAN : Institut français d'Afrique Noire

IRD : Institut de recherche pour le développement

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

ONG : Organisation non gouvernementale

OSIRIS : Observatoire sur les systèmes d'informations, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

RIO : Réseau intertropical d'ordinateurs

SAFEFOD : Société africaine d'éducation et de formation pour le développement

UCAD : Université Cheikh Anta Diop

UNRIDS : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

USAID : United States Agency for International Development

SONATEL : Société nationale des télécommunications du Sénégal

Annexes

QUESTIONNAIRE A DESTINATIONS DU PERSONNEL DES ONG.

Ce questionnaire rentre dans le cadre du travail de recherche de Caroline Dulau, étudiante en DEA à Bordeaux et dont le sujet porte les ONG et Internet, à Dakar. Merci de bien vouloir répondre à ces différentes questions, vous pourrez consulter les résultats à partir du site du CONGAD une fois le travail terminé.

A. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.

- 1) Age :
- 2) Sexe :
- 3) Poste au sein de l'ONG :
- 4) Depuis quand :
- 5) Principales activités exercées :

B. LES OUTILS DE COMMUNICATIONS DIT « CLASSIQUES ».

6) Le téléphone fixe :

Objet des appels :

Fréquence des appels entrants :/ jour

Fréquence des appels sortants :/ jour

Qui sont les principaux destinataires :

.....

Quelles sont les principales destinations, pays, régions, villes ? (Classez par ordre d'importance, du plus important au moins important) :

.....

7) Le fax :

Fréquence d'utilisation :/ jour

Raisons d'envoi :

Principaux destinataires :

Principales destinations :

8) Le courrier postal :

Fréquence d'utilisation :
Raisons pour lesquelles vous écrivez par lettre :
.....
Principaux destinataires :
Principales destinations :

9) Le cellulaire :

Fréquence d'utilisation :
Raisons des coups de fils :
Principaux interlocuteurs :
Principales destinations :

C. LES DIFFERENTS USAGES D'INTERNET.

10) Depuis quand possédez-vous une adresse Internet ?

11) Avez-vous reçu une formation spécifique en Internet ?

Si oui, par quelle structure :

Si non, comment avez-vous appris ?

.....

12) Quelles utilisations faites-vous d'Internet ?

- Consultation de sites :

Quelle fréquence :/ semaines

Quels sont les sites que vous visitez le plus fréquemment :

.....

Que recherchez-vous ?

.....

- Recherche de nouveaux contacts :

Combien de personnes avez-vous connus par Internet ?

Qui sont-ils ? (ex : bailleurs de fonds, organisations internationales, personnes ressources, etc....)

.....

- Messagerie électronique, e-mail :

Fréquence d'utilisation :/ jour

Nombre de messages reçus :/ jour

Nombre de messages envoyés :/ jour

Principaux destinataires (classer dans l'ordre du plus important au moins important) :

.....

.....

Où se trouvent-ils ? (localisation géographique) :

.....

13) Votre ONG possède t'elle son propre site Internet ?

Si oui, depuis quand ?
Avez-vous eu des retombées depuis la création du site ?.....
En quelle quantité ?
Sont-elles positives ou négatives ? (développer).....
Le site vous a t'il amené de nouvelles opportunités ? Si oui, lesquelles :
.....

D. VOTRE AVIS PERSONNEL SUR IINTERNET :

14) Quels sont pour vous, les avantages et les inconvénients d'Internet ?...

.....
.....
.....

15) Internet vous a t'il ouvert de nouveaux horizons ?.....

.....
.....

16) Qu'attendez-vous concrètement de cet outil de communication ?.....

.....
.....

17) Votre ONG a t'elle un projet spécifique pour la promotion des NTIC
(nouvelles technologies de l'information et de la communication) ?

Si oui, lequel :

.....

Si non, est-ce prévu ?.....

18) Selon, Internet est-il un outil au service du développement ? Justifier,
exemples.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci, Caroline Dulau